

l'atelier de la gouvernance

*Construire une gouvernance
ouverte à la nantaise*



TABLE DES MATIÈRES

1	AVANT-PROPOS	7
	<i>"Refonder la démocratie nantaise" par Armel Le Coz</i>	
2	UN ATELIER DE LA GOUVERNANCE ?	9
	<i>Réfléchir à une gouvernance à la nantaise</i>	
	Introduction à la Gouvernance Ouverte en ligne	9
	Les intentions de l'Atelier de la Gouvernance	10
3	LA CHARTE	13
4	DES RECOMMANDATIONS POUR DE PLUS TRANSPARENCE	17
	Les attentes et les limites identifiées	17
	Les thèmes applicatifs	19
	Les recommandations générales	21
	Les propositions concrètes	25
5	DES RECOMMANDATIONS POUR DE PLUS PARTICIPATION	31
	Les attentes et les limites identifiées	31
	Les thèmes applicatifs	33
	Les recommandations générales	35
	Les propositions concrètes	37

6	DES RECOMMANDATIONS POUR DE PLUS COPRODUCTION	41
	Les attentes et les limites identifiées	41
	Les thèmes applicatifs	44
	Les recommandations générales	45
	Les propositions concrètes	51
7	MÉTHODOLOGIE DE L'ATELIER	55
	<i>Comment co-construire une charte ?</i>	
	Les grands principes de la démarche	55
	Le déroulé des événements	61
8	RETOURS D'EXPÉRIENCE	67
	<i>Que retenir de la démarche de l'Atelier ?</i>	
	Paroles de participants	67
	L'initiative vue de l'intérieur	69
9	À PROPOS ET REMERCIEMENTS	75

1. AVANT-PROPOS

— *Refonder la démocratie nantaise, par Armel Le Coz*

En ce début de XXI^e siècle, il devient clair que seul **un engagement local et massif** des citoyens permettra de répondre aux défis politiques, sociaux, économiques et environnementaux que nous devons relever collectivement.

Demain, les collectivités locales devront être en mesure de **libérer les énergies citoyennes** sur leur territoire et d'**animer l'engagement de tous** en faveur de l'intérêt général et du bien commun. Dans une telle optique, la question centrale est celle de la gouvernance : comment s'organiser pour décider ensemble et agir de manière collective ?

C'est la question que propose de traiter l'**Atelier de la Gouvernance** sur le territoire Nantais. Ce collectif réussit à proposer des **solutions ambitieuses** conçues par des citoyens, pour les citoyens. La **méthode collaborative** engagée a permis d'impliquer une large diversité de points de vue. En s'appuyant notamment sur les **outils du design**, les participants ont pu revisiter les expériences de **démocratie ouverte** en les adaptant au contexte local de la métropole nantaise.

Si elles sont mises en œuvre, les recommandations produites permettront assurément de garantir aux Nantais une **gouvernance ouverte** de leur territoire, c'est à dire :

- La **transparence** des décisions prises par leurs représentants et du fonctionnement des institutions,
- Une diversité de **moyens pour participer** aux choix politiques et agir concrètement au service de l'intérêt général,
- La diffusion d'une **culture collaborative** poussant les citoyens à devenir acteurs de leur territoire en s'appuyant sur des logiques d'intelligence collective et sur un fonctionnement pair-à-pair.

Face à l'urgence de trouver des **solutions locales** aux bouleversements globaux que nous traversons, il est à espérer que les élus nantais s'approprient rapidement ces préconisations et deviendront **les animateurs d'un écosystème citoyen dynamique**. Sans attendre que les institutions s'adaptent, déjà des précurseurs bouillonnent d'initiatives citoyennes. L'expérience de l'atelier de la gouvernance en est la parfaite illustration.

Armel Le Coz, co-fondateur du collectif Démocratie Ouverte

Designer, formé aux métiers de l'innovation en France et au Canada, il s'intéresse de près aux alternatives politiques et sociales, ainsi qu'aux modèles émergents du partage et de l'ouverture : innovations démocratiques, nouveaux modes de vie en communautés, permaculture, économie sociale et solidaire, économie collaborative, monnaies complémentaires ainsi qu'à l'OpenGov, OpenData, FabLabs, Peer-To-Peer & Open Innovation.

Cofondateur du collectif Démocratie Ouverte et de l'association SmartGov, il est passionné par la conception de stratégies de gouvernance ouverte (transparente, participative, collaborative).

2. UN ATELIER DE LA GOUVERNANCE ?

— Introduction à la Gouvernance Ouverte en ligne

Dans son ouvrage *Gouvernance Ouverte, collaboration, transparence et participation en pratique*, Tim O'Reilly dresse en 2010 une ébauche d'une gouvernance politique à l'ère numérique. Les nouvelles technologies, l'usage d'outils intrinsèquement participatifs et avec un potentiel inclusif imposent aux élus et administrations de repenser l'action publique ouverte par les outils d'aujourd'hui. Sans tomber dans les extrémités d'un gouvernement algorithmique où la gestion ne réponderait plus qu'à des données et calculs mathématiques déshumanisés, le numérique offre de réelles opportunités de modernisation des pratiques de gouvernance dans lesquelles les nouvelles technologies et le numérique permettent de renforcer la gouvernance publique, promouvoir l'innovation et stimuler le progrès.

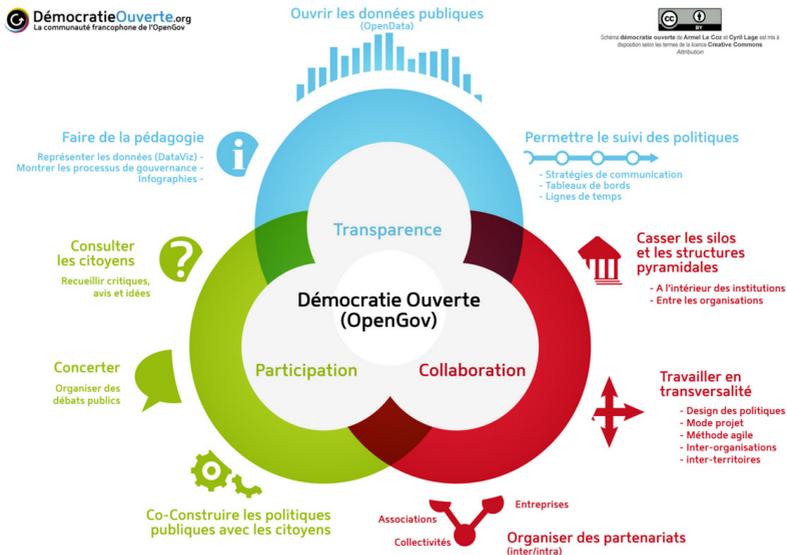


Schéma de la Gouvernance Ouverte, par Cyril Lage et Armel Le Coz de Démocratie Ouverte.

— Les intentions de l'Atelier de la Gouvernance

L'OGP (Open Government Partnership) est une coalition internationale réunissant plus de 70 pays qui s'engagent depuis 2012 dans des pratiques de Gouvernance Ouverte, développant transparence de l'action publique, participation et dialogue avec les habitants ainsi que coproduction des politiques et services. La France a rejoint ce groupement en 2014 et prépare sa stratégie nationale et feuille de route pour les années à venir. Si le qualificatif de gouvernance ouverte s'applique aujourd'hui au niveau des États, la pratique se décline également à l'échelon des villes, telles que San Francisco ou New York déjà engagées. L'Atelier de la Gouvernance a souhaité s'interroger sur les contours d'une Gouvernance Ouverte à la Nantaise.

Le terme de Gouvernance Ouverte utilisé dans ce document se réfère à une pratique qui prend appui sur les nouvelles technologies numériques et notamment leur potentiel d'information, de mise en réseau et d'expression pour promouvoir trois axes :

- Développer la **Transparence** de l'action publique (en publiant l'information en ligne)
- Faciliter la **Participation** des citoyens (en créant des plateformes de dialogue)
- Organiser la **Coproduction** avec les citoyens-usagers (en permettant l'implication)

L'Atelier de la Gouvernance a proposé une action innovante en trois étapes pour imaginer le schéma d'une gouvernance ouverte locale de manière ascendante, une première en France.

Au-delà de la question du passage à l'échelle, il s'agissait de rattacher le concept au contexte local nantais, à ses enjeux, à ses acteurs, mais également à sa culture démocratique.

La Ville de Nantes possède des atouts en termes de développement d'une gouvernance ouverte locale, avec la volonté de participation citoyenne, son esprit d'innovation, ainsi qu'un positionnement sur la question numérique.

La démarche invite les citoyens et acteurs locaux de la démocratie locale et du numérique à rejoindre l'initiative pour la co-construction d'une gouvernance ouverte à la Nantaise avec deux productions :

- La **rédaction collaborative d'une Charte** comprenant les bonnes pratiques de la gouvernance ouverte locale, adaptées au contexte nantais.
- Un **recueil de scénarios et d'outils** venant illustrer concrètement ce à quoi pourrait ressembler une démarche de gouvernance ouverte à Nantes.

L'Atelier de la Gouvernance a souhaité entamer la coproduction de ces éléments à travers une série de trois ateliers se déroulant de septembre à décembre 2014. Cette démarche s'est voulue ouverte aux contributions de tous les acteurs nantais et a visé à construire sur leurs besoins. Sur le premier semestre 2015, la rédaction collaborative de la charte est passée également par une mise en débat avant sa signature par les acteurs qui s'engagent dans la démocratie locale.

L'Atelier de la Gouvernance est un prolongement de l'initiative du collectif non partisan l'Atelier des Élections lors des Municipales à Nantes en 2014 (www.ateliersdeselections.fr).

Cette première série de rencontres participatives invitait les citoyens à construire leurs propres outils pour s'informer et participer aux élections. Avec près d'une centaine de citoyens mobilisés, une dizaine d'outils produits et un débat entre les candidats autour des questions numériques, ce premier cycle de workshops a permis de créer une dynamique citoyenne intéressante et dépassant un public averti.

L'Atelier de la Gouvernance est un collectif de citoyens nantais monté à l'initiative de Bastien Kerspern (Influents), Claire Gallon (Libertic), et Florian Hervéou (Tuttivox).

3. CHARTE DE LA GOUVERNANCE OUVERTE

Avec le développement des nouvelles technologies et un taux croissant de connectivité, les habitants s'impliquent et échangent de plus en plus via les outils numériques en ligne. Les élus et administrations sont désormais poussés à évoluer vers ces nouvelles pratiques et à adopter leur esprit de gouvernance interactive et ouverte. La démarche de Gouvernance Ouverte vise à enrichir les stratégies locales de participation citoyenne avec le potentiel des outils numériques pour améliorer l'inclusion des habitants, la citoyenneté et la participation, en complément des dispositifs physiques existants et selon une approche globale inclusive.

Les actions stratégiques se développent sous trois volets thématiques :

- **Promouvoir la transparence de l'action publique**
- **Faciliter la participation des habitants dans la vie publique**
- **Coproduire avec eux les services publics**

Les territoires qui s'impliquent dans une Gouvernance Ouverte s'engagent à adapter leur mode d'action et système de gouvernance pour contribuer à développer leur présence en ligne, le dialogue et interaction, et améliorer l'efficacité des services publics de manière collaborative. Cette charte préfigure l'engagement du territoire nantais dans une démarche de Gouvernance Ouverte.

— *Engagement de transparence*

L'accès aux informations publiques permet de favoriser la circulation de l'information, d'accroître la transparence de l'action publique et de favoriser les opportunités d'innovations et d'usages. Le territoire et ses acteurs s'engagent à adopter des décisions et à développer des pratiques qui garantissent à ses citoyens l'accès par défaut en ligne à ses informations publiques numérisées.

Ces informations publiques sont de natures variées: statistiques, rapports, photographies, audio et facilement accessibles. Les informations publiques, notamment sur la gestion de la collectivité, sur les finances, et sur les processus de prises de décision, sont publiées afin de garantir la compréhension du fonctionnement

du territoire au quotidien. Ces informations publiques sont réutilisables selon les critères des données ouvertes, et mises en forme de manière à être compréhensibles par tous. Dans le respect des lois en vigueur, ces pratiques de publication garantissent la vie privée de chacun et assurent la sécurité des données.

— Engagement de participation

Le territoire et ses acteurs développent les opportunités de participation citoyenne. Ils considèrent que les habitants ont un rôle majeur à jouer dans le quotidien de la vie publique et que ces derniers doivent pouvoir prendre part aux échanges et prises de décisions. De son côté, la Ville s'engage à créer des référentiels et espaces d'ouverture aux habitants pour permettre l'écoute de leurs contributions et idées concernant la gestion politique, économique et sociale du territoire. Ces pratiques visent à améliorer la compréhension et efficacité des décisions par des actions inclusives permettant aux habitants de participer aux processus de décisions et d'obtenir des réponses à leurs questions. Les modalités de participation sont diversifiées et libérées au maximum de contrôles éventuels pour permettre d'abaisser la marche à la transmission d'une contribution, avis, plainte ou alerte. Un processus de participation induit, en amont, un mécanisme de préparation ouvert ainsi que, en aval, des modalités de suivi et d'évaluation des effets de la participation.

— Engagement de coproduction

Le territoire et ses acteurs développent des pratiques de coproduction et de partenariats à la fois avec les habitants, mais aussi avec les organisations du territoire. L'agenda de la coproduction est ouvert à tous les acteurs du territoire, société civile et entreprise, qui peuvent y impulser des propositions d'action à mener. Le territoire crée des opportunités de travail conjoint avec les citoyens, les institutions académiques, les associations ou le secteur privé afin de répondre aux besoins collectifs. La démarche de coproduction ainsi que ses étapes sont elles-mêmes co-construites en amont de l'initiative. Il étend les opportunités de coopérations et entame le décloisonnement entre les services et les acteurs dans l'objectif d'être plus efficace dans la gestion des besoins. Les habitants sont activement encouragés à exprimer leurs idées, compétences et

solutions sur des sujets mis en débat. Pour ce faire, le territoire et ses acteurs s'engagent plus particulièrement à développer ensemble des méthodes de contribution efficaces pour inclure les habitants dans les processus de construction de la ville et de ses services. Par la multiplication des moyens de coproduction, sont envisagés des outils collectifs, ainsi qu'individuels, pour des temps de construction synchrone et asynchrone. La démarche de coproduction comprend également des outils de co-délibérations intermédiaire et finale, tout en reconnaissant la responsabilité de l'élu dans ce processus.

Le territoire s'engage à partager ses bonnes pratiques, ses outils numériques et logiciels et autres ressources avec les autres organisations locales. Des opportunités économiques et d'efficacité sont à la clé et animent l'esprit de coproduction, de partage de technologies, de réformes fonctionnelles, de nouvelles décisions et transversalité.

Cette Charte de Gouvernance Ouverte implique que l'ensemble du territoire s'imprègne des principes de transparence, participation et coproduction, les institutionnalise et les intègre dans la culture de gestion des affaires de la ville.

Note : *La première version de la Charte pose des engagements fondamentaux aussi bien pour les représentants élus du territoire que pour les acteurs issus de la société civile ainsi que du secteur privé. La Charte se veut être l'ensemble des règles d'un jeu collectif et devra encore être débattue avant sa signature par toute entité se sentant liée au territoire nantais et se reconnaissant dans les principes de gouvernance ouverte à la Nantaise précédemment développés.*

5. DES RECOMMANDATIONS POUR PLUS DE TRANSPARENCE

— *Les attentes et les limites identifiées*

Sentiment de difficulté d'accès à l'information

Le manque d'action de communication et de pédagogie autour des élus, de leurs mandats, du fonctionnement des institutions, de leurs compétences et de la répartition budgétaire contribue à complexifier ces sujets et à éloigner les habitants de leurs institutions, compliquant leur implication dans une citoyenneté active:

- Manque de fonctionnalités des services pour faciliter la transparence (conseils municipaux : pas d'alerte possible pour participer quand il y a un thème d'intérêt).
- Absence de publication et d'accès facilité des éléments essentiels de transparence.

Des outils et méthodes existent pourtant pour simplifier l'accès à l'information parfois trop technique, depuis la multiplication des canaux de communications pour passer une information ou par le biais de visualisations pour comprendre en une minute et sans compétence technique un sujet parfois complexe. Le débat génère également de la compréhension, s'appuyer sur les informations pour mettre en place des échanges est un autre moyen inclusif. Il faut passer de l'information à l'acquisition de connaissance réelle, ce qui est un processus long et interactif

La partie technique de la diffusion d'informations pour assurer la transparence est à envisager en amont. Un portail dédié à la transparence, avec des publications ciblées sur les finances, délibérations, vie publique, marchés publics peut être envisagé sur le modèle d'un site estampillé *transparence.nantes.fr*.

Complexité de fonctionnement

Ce sentiment d'incompréhension est accentué par la complexité de fonctionnement de la Ville, de son organigramme, de ses activités et la répartition des compétences avec les autres niveaux administratifs. Le jargon technique des projets éloigne de la compréhension. Ainsi, si l'on pose la question : quel est l' élu en charge de l'éducation ?

Quelle organisation est en charge des transports publics ? Où quel est le budget annuel de la Ville ? Il y a de fortes chances que les Nantais soient en incapacité de répondre à ces questions.

- Manque de médiateurs de la transparence pour simplifier les organigrammes et les informations. Besoin de médiateurs pour donner à comprendre.
- Manque de pédagogie et incompréhension des informations et données.

La fracture numérique est à prendre en compte pour intégrer la partie multicanale et accompagnement. Les outils numériques doivent se placer en complément, mais aussi en lien avec les autres dispositifs existants sur le territoire.

Méconnaissance des institutions et des élus

Comprendre les modes d'accès à l'information publique : où trouve-t-on l'information dont nous avons besoin ? Je souhaite connaître l' élu de mon quartier, connaître son adresse email pour le contacter ou bien trouver la répartition budgétaire du dernier exercice ? Il existe une perception de flou et une méconnaissance du fonctionnement des institutions locales : qui fait quoi, qui contacter pour quel sujet, où trouver l'information... ?

Pour l'essentiel des lacunes constatées à la transparence, il s'agit en fait d'un manque de connaissance des actions de transparence et publications déjà existantes sur le territoire. Des actions de communication proactives et multicanaux semblent nécessaires pour mieux donner à connaître les initiatives. Il existe un manque flagrant de pédagogie autour des informations publiées, comme des processus existants. Les habitants ne sauraient pas identifier un référent, médiateur qui puisse répondre aux questions : à qui s'adresser pour avoir la réponse à une question ? Il y a une méconnaissance des actions existantes en matière de transparence qui reflète un manque de communication, ou compréhension de l'existant.

Cependant, trop d'informations tuent l'information, mais qui fait le tri et la médiation et quel objectif à la transparence ? On se rend ainsi compte que la publication est un levier d'implication des habitants pour engager des formes de participations et d'engagements dans l'amélioration de l'efficacité des services publics.

Les limites intrinsèques à la transparence

La publication d'informations ne suffit pas à faire connaître. Il faut publiciser en masse la démarche et le lieu d'information, par différents canaux et de manière proactive auprès des habitants, en développant une approche thématique pour que chacun sache où trouver l'information. Créer le Allonantes de l'information publique en ligne. Se pose alors la question des manipulations possibles des informations avant publication, comment rassurer les lecteurs ?

À quoi sert la transparence sans implication possible des habitants pour y réagir ?

Un paradoxe naturel: pourquoi s'investir dans la transparence en tant qu'élu, sachant que le corollaire sera de devoir se justifie plus souvent?

— Les thèmes applicatifs

De nombreux échanges ont eu lieu sur la question des limites à la transparence.

Faut-il tout savoir sur tout ? Doit-on tout savoir, tout publier, tout communiquer ?

Doit-on attendre des citoyens et contributeurs qu'ils soient aussi transparents que les élus ? À partir de quel point la transparence devient-elle une intrusion ? Ne pas savoir identifier un référent, médiateur qui puisse répondre aux questions : à qui s'adresser pour avoir la réponse à une question ?

Le curseur de la transparence est cependant explicité dans la loi, il ne s'agit pas en l'occurrence de mise à nu des personnalités élues, mais de rendre compte des actions entreprises en tant que représentant public, tel que défini par la loi.

Trois thèmes d'informations publiques sont ressortis des échanges et représentent les axes d'améliorations de la lisibilité et transparence de l'action publique souhaités au niveau local.

Cinq thèmes se dégagent pour renforcer le caractère transparent d'une gouvernance qui se veut plus ouverte.

1. Les informations sur les organisations et compétences

Le premier volet de transparence porte sur la connaissance des organisations.

Il est nécessaire de rendre intelligible la structure des institutions publiques en publiant des organigrammes, une définition précise des compétences des services ainsi que l'identité et les contacts de leurs responsables.

2. Les informations sur les processus de décisions

Les initiatives et outils venant soutenir une politique de transparence devront également mettre en lumière les mécanismes de décisions et compétences, autrement dit qui fait quoi et décide de quoi. Il s'agit de remédier à une situation actuelle qui n'est plus tenable. En effet, la prise de connaissance des décisions se fait uniquement en aval du projet avec un manque d'accès aux critères et informations sur lesquels sont basées les décisions. Le volet de transparence sur les décisions doit s'accompagner de la publication d'information sur les élus, leurs responsabilités, les conflits d'intérêts dans lesquels ils peuvent être impliqués ainsi que leurs contacts directs.

3. Les informations sur les délibérations

En marge d'un effort de transparence sur les décideurs, les informations publiées doivent également couvrir les délibérations effectuées par le passé ou en cours. Cela passe notamment par la publication systématique des comptes-rendus de conseils municipaux dans un format exploitable. Les publications doivent également jouer la carte de la transparence en amont des délibérations avec la parution des études et des réunions (publiques ou non) prévues en amont des prises de décision.

4. Les informations financières

D'une manière générale, le volet de transparence sur les informations financières met l'accent sur le détail du budget de la Ville avec les dépenses. Un degré de description plus précis que celui trouvé dans les données actuellement mises à disposition est ainsi attendu. Doivent figurer également parmi les informations financières, la liste des prestataires, les subventions allouées et les achats de la Ville.

5. Les informations d'intérêt général

Le dernier volet de transparence s'intéresse à aux informations liées aux biens publics. Avec la publication d'informations sur les infrastructures, telles que leurs usages, leurs coûts, leurs emplacements. Ces informations doivent être structurées de manière exhaustive et de manière à être lisibles et réemployables facilement par le public.

— Les recommandations générales

Ces recommandations s'adressent à la fois aux principes d'actions à mener, mais aussi à leur mise en place, afin de renforcer la transparence de l'action publique.

Accéder

1. Trouver facilement les informations en accédant à des documents de la vie publique, sans avoir besoin de suivre des procédures de consultation.
2. Publier des informations concernant le citoyen lui-même, contribuer en faisant la transparence sur soi.

Comprendre

1. Par l'éditorialisation, la simplification, donner à voir et s'appuyer sur des médiateurs.
2. Comprendre le contenu des ressources, mais aussi leur provenance.
3. Comprendre le fonctionnement des processus démocratiques, mais aussi du processus de transparence (par exemple, comment sont mises à disposition les informations).
4. Publier la liste des marchés publics de manière formatée, détaillée, automatisable, et en amont des procédures.

Interagir

1. Savoir qui contacter et qui est responsable, avoir un interlocuteur privilégié.
2. Pouvoir trouver l'interlocuteur le plus pertinent.
3. Posez des questions, notamment sur la conduite d'un projet, de ses tenants et aboutissants.
4. Interroger directement les élus ou les personnes en charge du dossier dans les services.
5. Inclure les contacts des élus et des responsables des services par thématique d'intérêt.

Alerter

- 1.** La transparence par l'accès à l'information, par exemple des décisions prises par les élus, suppose d'être informé sur les trois phases des processus décisionnels : prévenir d'une future prise de décision, informer sur les décisions prises puis communiquer sur les décisions et conséquences pour aller toucher le plus grand nombre.
- 2.** En amont, il est possible créer des alertes thématiques pour être averti des thèmes qui seront débattus et au contenu d'une délibération et ainsi pouvoir assister aux conseils municipaux. Il faut imaginer des schémas types d'alertes à mettre en place et un dispositif global de communication multicanale.

Suivre

- 1.** Connaître ce qui est fait avec l'argent public en accédant aux budgets et dépenses, pouvoir évaluer par le fait de rendre compte.
- 2.** Savoir pourquoi des partenariats public/privé sont engagés.
- 3.** Publier des déclarations de conflits d'intérêts possibles des élus et décisionnaires.
- 4.** Publier les agendas des rencontres décisionnaires en amont de leur organisation.
- 5.** Créer une entrée de suivi des décisions.
- 6.** Publier les subventions allouées aux associations avec le descriptif du projet associé et les informations sur l'aboutissement du projet.

Débattre

- 1.** Pouvoir faire usage de ces informations pour créer un ou des débats pour impliquer et coproduire.
- 2.** Trouver des interlocuteurs avec qui débattre de problématiques spécifiques.
- 3.** Publier les noms, compétences et contacts directs des élus du territoire.
- 4.** Publier les noms, compétences et contacts des responsables des services de la Ville.

Décloisonner

- 1.** La lisibilité, la compréhension et la transparence ne concernent pas uniquement la Ville, mais tout le territoire et les acteurs associatifs ou privés qui s'y réfèrent. Des informations sont ainsi attendues d'infrastructures hors collectivité: le CHU, l'Université de Nantes...
- 2.** Développer une transparence générale suppose une action collective basée sur le partenariat et une approche gagnant-gagnant d'une démarche qui relève de la simplification de la vie des habitants nantais. Cette démarche ne peut s'appuyer que sur un portage politique fort et des bénéfices à développer auprès des partenaires. Informations possédées par des acteurs tiers et donc non communiquées.

Protéger

- 1.** Développer les pratiques de sécurisation des données.
- 2.** Respect de la vie privée avec l'aspect de confidentialité des données personnelles. Il n'y a pas que les informations liées aux finances publiques, aux élus et décisions publiques qui sont concernés. Des journalistes ou citoyens peuvent vouloir publier des informations. Dans ce cas, la mise en place d'un outil de publication sécurisé pour les lanceurs d'alerte (à la wikileaks) permettrait d'assurer l'anonymat des diffuseurs d'informations.
- 3.** Une réflexion est à mener sur le temps de conservation des données. Une piste envisageable serait d'anonymiser les données au bout d'un certain temps pour assurer l'anonymat a posteriori.
- 4.** Donner son avis sans craindre un flicage de ses contributions.
- 5.** Ne pas utiliser les informations données par les citoyens pour des analyses de type Big Data.

Publier

1. Il convient de formater les informations, sous des formats ouverts, en respectant les critères des données ouvertes et en structurant l'information afin de rendre son traitement automatisable pour des requêtes.
1. La démarche de transparence se traduit donc par des publications d'informations via une plateforme en ligne avec différents niveaux d'informations associés : la donnée brute réutilisable, la donnée visualisée par un graphique par exemple et l'information éditorialisée avec un article explicatif.
1. Sont publiés aussi bien les bases de données que les contenus, les images, archives, vidéos, rapports, études et délibérations. Legifrance est un exemple de publications liées à la transparence sans systématiquement des bases de données. Une diffusion en live des vidéos de délibérés avec menus et chapitrages.
1. Un système de labellisation des données peut être imaginé pour certifier leur origine: intitulé du créateur qui explique le mode de mise en forme et d'édition et qui permettrait d'éviter les risques de mésinformation.
1. Publier et diffuser largement un organigramme simplifié sur différents canaux de communication.
1. Publier le budget détaillé de la Ville, finances et équipements.

Innover

1. Au-delà des modalités de participation, les échanges ont également porté sur l'analyse qui peut être faite de ces contributions. Une analyse sémantique des arguments viendrait faire ressortir des opinions émergentes et une analyse des données de participation pourrait permettre de mieux comprendre comment cette dernière s'est déroulée.
1. Le principe de participation peut également s'étendre sur le temps de la restitution de la démarche. Avec le numérique, il est possible d'envisager des outils de curation et d'éditorialisation des contributions. Ainsi, chaque citoyen pourrait venir constituer puis proposer sa propre restitution des temps d'échange et sa vision en piochant dans les éléments collectés.

— Les propositions concrètes

Les outils et les stratégies ci-dessous sont autant d'exemples pouvant être dupliqués sur le territoire nantais afin de porter une démarche de transparence.

Déclaration d'accès aux informations par défaut

France

<http://fr.slideshare.net/libertic/ouverture-pardefautgironde>

Le conseil départemental de Gironde a rédigé une déclaration d'ouverture de ses informations par défaut, garantissant l'accès à tous aux informations publiques publiées sur sa plateforme dédiée. Le site open data de Montpellier compte parmi la cinquantaine d'initiatives de sites de publication en France.

En conséquence, la présente délibération consiste à :

- adopter le principe d'ouverture par défaut des données publiques
- accepter la mise en place de clauses de libération de données dans l'ensemble de nos procédures
- autoriser Monsieur le Président du Conseil Général à signer tous les documents relatifs à cette décision

Je vous saurais gré de bien vouloir en délibérer.

DECISION

Les propositions de Monsieur le Président du Conseil Général sont adoptées.

Fait et délibéré en l'Hôtel du Département à Bordeaux, le 19 décembre 2013.

Le Président du Conseil Général,



Philippe MADRELLE
Sénateur de la Gironde
Conseiller Général du
Canton de Carbon-Blanc

Exemple : Le déclaration d'ouverture par défaut du conseil général de Gironde.

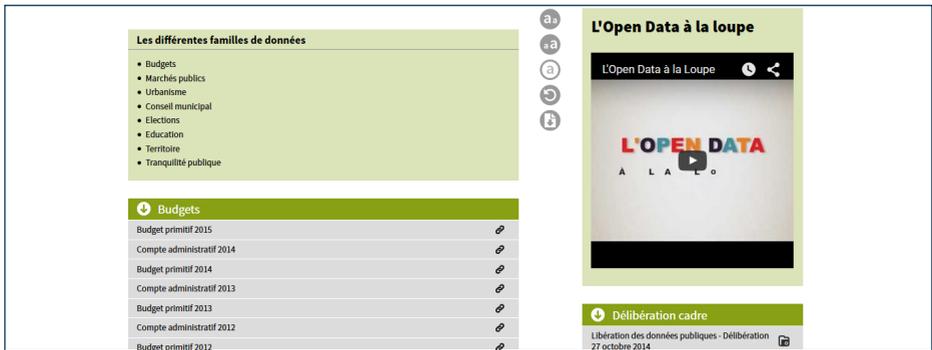
Mettre en place un site dédié à la transparence

France / Nouveau Mexique

<http://www.grenoble.fr/99-donnees-publiques.htm>

<http://www.sunshineportalnm.com>

Organiser un lieu de stockage des informations en ligne liées à la transparence de l'action publique, facilement accessible et compréhensible par les habitants, à l'image de la page institutionnelle de Grenoble ou avec une plateforme thématique dédiée comme au Nouveau-Mexique.



L'ensemble des données ouvertes de la ville Grenoble est publié sur le site de la municipalité.



Portail regroupant les données ouvertes de l'État du Nouveau-Mexique (États-Unis)

Assurer la transparence de gestion

France

<http://www.breizhsmallbusinessact.fr>

My Breizh Open Data – Marchés Publics, est un prototype de portail d'information et de données de marchés publics qui vise à dresser un état des lieux de la commande publique bretonne en identifiant notamment les donneurs d'ordres, les opérateurs économiques, et en recensant le montant des marchés publics attribués par segment d'activité.

Sur ce principe, rendre accessible la liste des décisions, des marchés, des financés, des élus avec des publications ciblées sur les finances, délibérations, vie publique, marchés publics.

N° Marché	Donneur d'ordres	Objet	Date	Montant mandaté TTC	Entreprise	Rôle	Ci
2013-00314	Région Bretagne	Transfert et déplacement de matériel de cuis...	24/07/2013	14982,29 €	EUROCOONFORT JDGIF	Titulaire	35
2014-00014	Région Bretagne	RF6 2014 - Lot 13 Formation Qualifiante ...	01/01/2014	45983,59 €	AFPA DIRECTION REGIONALE BRETAGNE	Titulaire	35
2014-00230	Région Bretagne	Port. LORENT-Suivi 14 Site immersion-Surv...	06/06/2014	9012 €	IN VIVO SARL	Titulaire	35
2013-90147	Région Bretagne	Dispositif de formations : Compétences clé...	01/01/2014	220621,34 €	GRETA DES COTES D ARMOR	Sous-traitant	32
2014-00447	Région Bretagne	Vérification des équipements de protection ...	12/11/2014	10595,77 €	FRANCE SECURITE	Titulaire	35
2013-00282	Région Bretagne	OBJETS PROMOS : LOT 1 SETS D'ECRITU...	11/07/2013	38283,96 €	LA CABANE BLEUE	Titulaire	35
2013-90178	Région Bretagne	Fourniture et mise en place bâtiments dém...	15/05/2013	103350,06 €	DASSE SA LES CONSTRUCTIONS	Titulaire	40
2014-00306	Région Bretagne	Formations aux langues de travail : langues ...	08/06/2014	4978,8 €	PLURI LANGUES	Titulaire	35
2014-00022	Région Bretagne	Impression panoramiques 34	09/12/2014	2035 €	MEDIA GRAPHIC IMPRIMERIE	Titulaire	35
2014-00420	Région Bretagne	Lot 1 - Dpt 22 Relève et mise à jour des pla...	31/10/2014	43706,88 €	QUARTA	Titulaire	35
2013-00132	Région Bretagne	OP125007 CITE KERICHEAN BREST RELEV...	05/04/2013	113992 €	GESTION TECH DU PATRIMOINE IMMOBIL...	Titulaire	35
2013-00205	Région Bretagne	Partenariat La Solitaire du Figo Eric Bom...	24/05/2013	132000 €	PEN DUICK	Titulaire	72
2013-00225	Région Bretagne	PRS 2013-2014-lot n° 2-Eco concepteur-tri...	24/06/2013	102576,24 €	ECCO LOGIQUE	Sous-traitant	62
2013-00052	Région Bretagne	Assistance juridique et technique à la pass...	29/01/2013	23800,4 €	CURRIE ET BROWN FRANCE	Titulaire	75
2014-00300	Région Bretagne	ACHAT DE PLACES DE FOOTBALL SAISO...	09/09/2014	30584 €	STADE RENNAIS FOOTBALL CLUB	Titulaire	35
2014-00357	Région Bretagne	SIGNALETIQUE AUTRES SUPPORTS : FAB...	15/07/2014	676 €	MATCH PRODUCTION CREATION SAIRL	Titulaire	35
2014-00030	Région Bretagne	Amélioration de l'accessibilité du logemen...	29/12/2014	6720 €	ADEGEM LA FIBRE VERTE	Titulaire	54
2015-00030	Région Bretagne	Suivi administratif et financier des dossie...	15/01/2015	0 €	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEM...	Titulaire	87
2015-00053	Région Bretagne	Contrat d'accès à la qualification (C.A.Q.) c...	15/01/2015	0 €	AGORA	Titulaire	66
2014-00467	Région Bretagne	DAAT	27/11/2014	0 €	BUREAU VERITAS	Titulaire	66
2013-00286	Région Bretagne	Téléphone traditionnelle	15/07/2013	82007,00 €	FRANCE TELECOM ORANGE BUSINESS S...	Titulaire	75
2015-00176	Région Bretagne	Mission d'aide à la coopération Bretagne-S...	24/03/2015	0 €	AWARENESS	Titulaire	94
2013-00058	Région Bretagne	IMPRESSION LOT 1 - FLUVED *CHIQUE SP...	21/06/2013	736,74 €	LE COULEUR IMPRIMERIE	Titulaire	35

La plateforme My Breizh Open Data propose d'ouvrir des documents relatifs aux marchés publics.

Globaleaks

International

<https://www.globaleaks.org>

Globaleaks est un outil qui permet de créer son propre Wikileaks au niveau local, facilitant ainsi la diffusion d'informations par les lanceurs d'alerte tout en garantissant leur anonymat. Une transposition locale permettrait aux habitants et agents municipaux de déposer des informations de manière confidentielle concernant le fonctionnement des institutions publiques.



GlobaLeaks is an open source project aimed at creating a worldwide, anonymous, censorship-resistant, distributed whistleblowing platform.

[Donate!](#)

Globaleaks est une plateforme permettant aux lanceurs d'alerte locaux de faire remonter des informations cruciales à la démocratie, tout en restant anonymes.

OpenSpending

International

<https://www.openspending.org>

Éditorialiser les données est une étape indispensable du processus de transparence, afin de les rendre accessibles et intelligibles au plus grand nombre.

Parmi les outils permettant l'édition des données, Openspending est un service de visualisation de la répartition des données budgétaires, facilement utilisable, il permet de rendre les données financières compréhensibles par tous sans passer par des tableaux.



Dans le même esprit, Rennes Métropole utilise depuis plusieurs années le potentiel du numérique pour mettre en forme ses données et donner à mieux comprendre ses dépenses. Utilisant des visualisations de données interactives, mais aussi des posters à base d'infographies, cette médiation autour des données publique est un pas de plus vers un effort de transparence.

5. DES RECOMMANDATIONS POUR PLUS DE PARTICIPATION

— *Les attentes et les limites identifiées*

La participation semble être le leitmotiv des nombreuses expériences de renouvellement des politiques publiques ces dernières années. Un certain nombre de défis et de limites demandent encore à être dépassés.

Comment obtenir une cohérence ?

Il est difficile de tisser et de se représenter une forme de cohérence entre tous les dispositifs de participation (outils, événements, structures...). Ce manque de cohérence peut créer une forme de confusion globale qui n'incite pas à la participation.

Comment impliquer le plus grand nombre ?

Réussir à impliquer un maximum de personnes dans le processus participatif est un des défis majeurs. En effet, comment motiver ou inciter les citoyens à venir sur des plateformes de participation et/ou à s'intéresser a minima à ces processus ou dispositifs. Au-delà des élus, réussir à impliquer les services techniques dans l'ensemble du processus paraît être un élément indispensable à une participation efficiente.

Quelle représentativité ?

La question de la représentativité des processus de participation pose débat. Les dispositifs de participation ne sont-ils pas trustés par la voix des plus forts (lobby, bons orateurs, technophiles...) ? De plus, la popularité d'une participation (*like*, partage...) n'est pas un gage de qualité. Ce type de processus peut de fait engendrer des nouvelles fractures et des nouveaux espaces d'exclusion ou une forme de malaise pour des citoyens mal à l'aise avec ces nouvelles formes d'expression.

Quelle identité ?

Favoriser l'anonymat ou non sur les plateformes de participation est une question qui reste en suspens. La notion de l'anonymat peut favoriser la participation, mais à peut être pour risque de déresponsabiliser certains participants.

Qui derrière ?

Comment s'assure-t-on que le processus est indépendant ? Est-ce à la collectivité de porter, de gérer ce type de processus ? Une association ? Des citoyens indépendants ? Les questions liées à la nature du porteur de l'initiative et à sa légitimité restent un élément central lors du montage d'un dispositif participatif. Constat directement lié aux exigences de transparence, les citoyens se montrent en attente d'information sur l'organisation de la participation afin de déjouer les possibles manipulations et récupérations.

Et après ?

La participation doit avoir une suite.

Sans cela, la promesse de participation va s'essouffler et sera perçue comme une illusion. Une non-réponse de la Collectivité crée de la frustration et donc un désintérêt pour les futures démarches de participation. La capitalisation des échanges pour l'avenir n'est souvent pas ou peu intégrée. Enfin, l'utilisation des datas collectées dans le futur sont à clarifier pour éviter un frein réel à la participation.

Articuler la participation autour de quatre axes

En matière de participation, quatre domaines d'actions sont attendus par les citoyens nantais représentés sur l'atelier de la gouvernance pour abaisser la marche à la participation et la favoriser :

Pouvoir s'informer

- Pouvoir s'informer est déjà une étape dans la participation.
- Pouvoir s'informer permet de comprendre et de participer au processus.
- Pouvoir partager des contenus: contenus objectifs (chiffrés, vérifiés) et subjectifs (de l'ordre du ressenti, du retour d'expérience).
- Pouvoir identifier les groupes de pression ou lobbys locaux et pouvoir décrypter les jeux de pouvoir.
- Pouvoir construire son opinion à partir des avis des autres et des données connexes.

Pouvoir contribuer

- Pouvoir rêver en amont de tout projet ou de tout processus de participation : se lâcher, sans barrières, libérer son imagination sans avoir peur d'être jugé.
- Pouvoir proposer des fonctionnalités d'outils pour participer sans rédiger.
- Pouvoir contribuer de différentes manières: contribution par répondeur, contribution par SMS, contribution par une photo, contribution par un dessin...
- Pouvoir ne pas évaluer une contribution uniquement d'un point de vue utilitaire : aider à l'expression sensible, encourager le décalage avec la réalité.
- Pouvoir participer à l'élaboration d'un décret municipal.
- Pouvoir porter et utiliser des capteurs pour partager ses données.
- Pouvoir participer au lobbying local qui fera pression sur les instances nationales/ européennes qui doivent statuer sur des projets qui ont un impact sur la Ville: pouvoir remonter la chaîne décisionnelle.

Pouvoir voter

- Pouvoir voter pour un projet local, sur les orientations pour la vie de son quartier.
- Pouvoir voter en ligne et donner mon avis.
- Pouvoir voter pour plébisciter une initiative citoyenne et pouvoir la faire remonter.
- Pouvoir voter aussi bien sur les projets des Citoyens que ce de la Collectivité: pouvoir valider ou infirmer une initiative.

— Les thèmes applicatifs

En matière de participation, cinq grands thèmes d'applications sont notamment attendus par les citoyens représentés au cours de l'Atelier de la Gouvernance :

Écrire les règles et modérer le processus

La contribution et la participation du citoyen ne s'arrêtent pas à apporter des idées. Ces derniers peuvent aussi intervenir pour participer à la modération des propositions d'une part, mais aussi plus en amont afin de définir les règles pratiques des mécanismes de participation.

Voter en dehors du temps des élections

La participation à la vie citoyenne par le vote ne se limite pas à l'élection des représentants. Cette forme d'engagement pourrait également passer par le vote aussi bien sur les projets des citoyens que ceux de la collectivité. Ainsi, dans une forme de démocratie directe supportée par des outils de vote connecté, les citoyens peuvent valider ou infirmer une initiative.

Faire remonter les problèmes

Les services en ligne mobiles sont une opportunité nouvelle de participation à la démocratie locale. À la façon d'une citoyenneté du quotidien, les habitants peuvent non seulement être informés de problèmes ayant lieu dans leur rue, quartier ou ville, mais également être source d'information. Ils ont ainsi la possibilité de faire remonter directement des problèmes ou requêtes.

Proposer des évolutions

De la même manière que les citoyens remontent les aspects négatifs du quotidien, tels que les problèmes de voiries, la participation peut aussi être plus positive. Les habitants ont alors la possibilité de proposer directement et simplement des évolutions ou des aménagements, hors de tout processus de concertation ou de participation.

Participer aux conseils municipaux

La participation des citoyens s'invite également à l'occasion des rendez-vous démocratiques existants. Une gouvernance ouverte numérique permet d'envisager la participation aux conseils municipaux afin d'interpeler les élus sur des sujets. Que ce soit directement dans la salle du conseil ou à distance, grâce aux réseaux sociaux par exemple, les citoyens interagissent directement aux moments de délibération.

— Les recommandations générales

Ces recommandations suggèrent à la fois l'usage d'outils numériques de participation ainsi que des bonnes pratiques sur la façon de les animer.

Quelques remarques préalables:

- Il faut tout d'abord avoir le choix de décider de participer ou non.
- Il faut s'assurer que chaque dispositif de participation physique (en termes d'engagement, de temporalité, de modalité de contribution) ait son équivalent en ligne.
- Il faut bien différencier ce qui tient de la participation de la coproduction : la participation est un mode de proposition où l'action se produit dans un périmètre bien défini et cadré par la Municipalité.
- Il faut faire attention aux jeux sur la sémantique : le Débat (grand D) comme événement démocratique local et le débat (petit d) comme outil d'échange et de construction d'une opinion.

La "pré-participation" ou la mise en place de conditions favorables à la contribution

En amont de la participation...

- 1.** Mettre à disposition des documents partagés et des données ouvertes pour comprendre les enjeux du sujet ouvert à la participation.
- 2.** Adopter une démarche de participation qui va aller chercher la participation des publics les plus isolés à contribuer en premier lieu avant de l'ouvrir au plus grand nombre.
- 3.** Trouver un équilibre entre des outils universels et des outils adaptés à des publics spécifiques.
- 4.** Favoriser des dispositifs connectés de participation, à la volée et in situ.
- 5.** Définir si la modération des participations se fait a priori ou a posteriori ?
- 6.** Prendre en compte que des outils utilisant l'écrit comme forme de participation sont une source de blocage pour certains.

7. Statuer sur la visibilité des contributions : rendre les contributions visibles bloquerait des participants? Les rendre visibles pourrait jouer notamment sur l'estime de soi?
8. Aborder la question de la participation et des propositions en proposant une expérience seule ou collective, en contexte.

Animation

Durant la phase de participation...

1. Créer des dispositifs hybrides avec des « boîtes numériques » et des « boîtes physiques » : Boîtes aux lettres/à idée en carton dans la rue, in situ, un "feedback wall", des enveloppes T...
2. Organiser des visites sur les sites et prévoir des outils de visite "à distance" en ligne, pour ceux qui ne peuvent pas s'y rendre.
3. Créer un système libre de "tags" pour les contributions afin de les classer.
4. Intégrer et prendre en compte les contributions non formatées (ex: un statut Facebook, un tweet, un SMS...).
5. Proposer un numéro vert « Répondeur » à la Daniel Mermet.
6. Mettre en place des systèmes de vote pour faire remonter des contributions.
7. Proposer de faire des contributions éphémères (ex: via *Snapchat*, le service de partage d'images temporaires).

Suivi efficace et évaluation

Après la phase de participation...

1. Bénéficier d'un vrai back-office pour traiter les informations.
2. Créer un événement « After » pour mesurer les effets de la participation.
3. Faire des analyses sémantiques et quantitatives des contributions afin de comprendre comment s'est déroulée la participation et visualiser les motifs des contributions.
4. Matérialiser le suivi de la participation et informer régulièrement les participants.

5. Permettre aux citoyens de participer à la restitution du débat en faisant leur propre curation et éditorialisation à partir des éléments de contributions récoltés pendant la phase de contribution.
6. Mettre en place des outils pour manipuler les données afin que les "non-geeks" puissent aussi les utiliser sans avoir à créer une application.

— Les propositions concrètes

Un ensemble d'outils et d'initiatives déjà existantes et qui pourrait bien trouver leur place dans un plan de gouvernance ouverte à la Nantaise.

Le budget participatif

France

<https://budgetparticipatif.paris.fr>

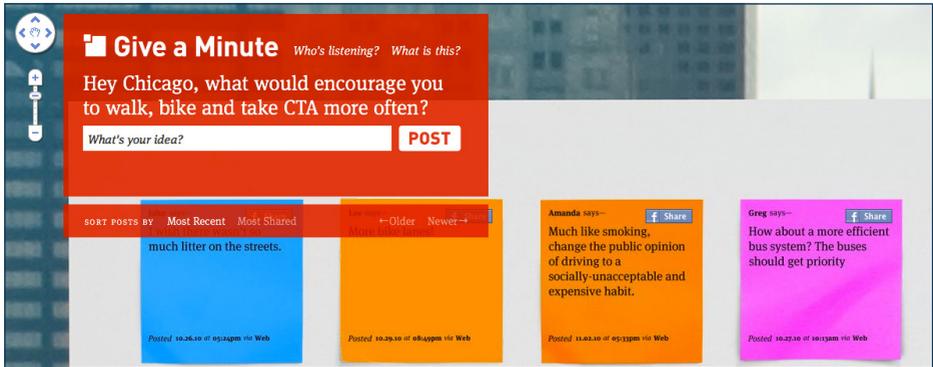
Le budget participatif de Paris est une plateforme en ligne proposant aux Parisiens de décider de l'allocation de 5% du budget de la municipalité à des projets soutenus par les citoyens. Ces derniers peuvent proposer un projet d'investissement qui sera ensuite soumis aux votes de tous, les projets retenus étant financés pour voir le jour.

The screenshot shows the Paris Budget Participatif website. At the top, a banner reads "LES PROJETS 2015 SONT EN LIGNE !" with icons for various project categories. Below the banner is a navigation menu with the following items: "PARIS BUDGET PARTICIPATIF", "Vote 2015", "Le Budget Participatif ?", "Edition 2014", "Actualité", "FAQ", and "Contact". The "Actualité" item is highlighted. Below the navigation menu are two main content areas: "Les projets d'arrondissement" with a "DÉCOUVRIR" button, and "Les projets parisiens" with a "DÉCOUVRIR" button. The background of the content areas shows a cityscape of Paris.

Give a Minute

États-Unis

Give a Minute est un service en ligne qui demande aux citoyens, en s'appuyant sur l'affichage public ou dans les transports en commun, leur avis sur des sujets locaux.



Service Lab

France

<https://budgetparticipatif.paris.fr>

Service Lab propose plusieurs outils complémentaires pour faire participer des habitants à la rénovation urbaine (Carte d'observation, Boîtes à idées, Boîtes à crayons...). L'objectif est de concevoir de nouveaux services pour la population.

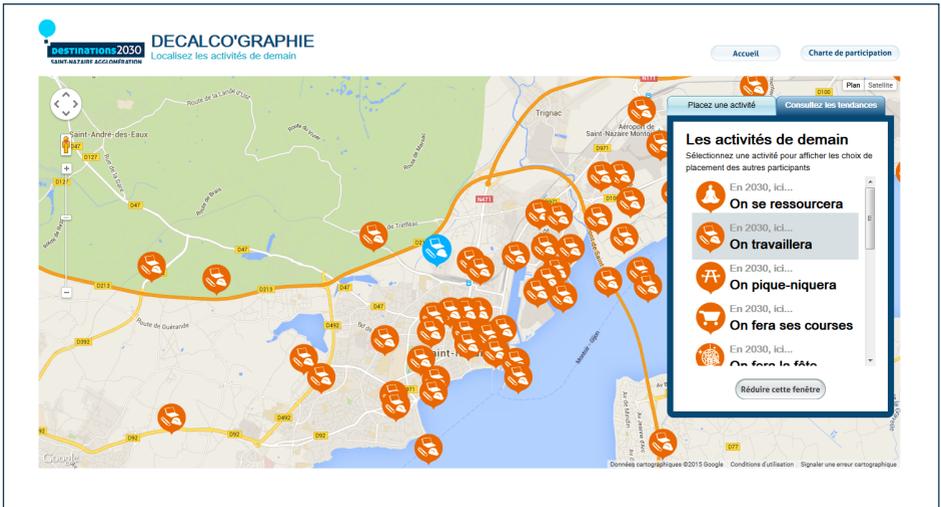


Créa'Carte

France

<http://creacarte.destinations2030.org/>

Créa'Carte, utilisée dans la démarche participative Destinations 2030 et menée par la Région de Saint-Nazaire, permet aux citoyens de placer sur une carte les futurs équipements ou les futures activités possibles sur le territoire dans un futur proche.



Décalco'graphie, un des deux modes de cartographie participative des idées proposés par Créa'Carte

5. DES RECOMMANDATIONS POUR PLUS DE COPRODUCTION

— *Les attentes et les limites identifiées*

Comment co-construire certaines des politiques de la ville avec les élus ou les services de la mairie ?

Marquer la différence entre participation et coproduction

Au fil des différents ateliers, il est apparu crucial de définir des critères qui différencient ce qui tient de la participation et ce qui tient de la coproduction. Les échanges ont montré que cette différence se fait aussi bien sur le volet des outils que sur celui des méthodes. Co-produire c'est avant tout co-construire en amont la démarche en définissant ensemble quels champs d'action, quels grands temps de construction, quelles règles et quels outils à mettre à disposition. Des premiers outils de coproduction de la coproduction sont à identifier et à déployer pour permettre à chacun d'apporter son expérience à cette démarche. Mais pour autant, peut-on tout coproduire avec tout le monde ? Dans la mise en place des stratégies de coproduction, le juste équilibre semble être à trouver entre une obligation de moyens (ouvrir à la contribution) et une obligation de résultat (obtenir une solution avec un certain pourcentage de coproduction).

Le principe de coproduction vise également plus loin que la simple contribution ou expression. Le citoyen intervient dans la définition du périmètre d'action de la coproduction. Les contributions portent de même au-delà l'expression d'une opinion. Il est attendu que les outils supportent et facilitent le passage à l'action et incitent à la régularité de la contribution dans le temps.

Les premières limites et freins identifiés ne sont pas propres à la coproduction, touchant d'une manière plus large à la contribution en général. On peut notamment souligner le risque de répliquer le modèle des dispositifs participatifs, avec les contributions récurrentes de "professionnels" de la participation. Des questions se portent sur les apports de ces contributeurs, participant souvent à ce genre d'initiative et faisant passer toujours les mêmes messages ou idées dans leurs contributions.

N'y aurait-il pas un risque accru d'influence dans la coproduction de politiques publiques, en plus de celle exercée lors des concertations ? Savoir qui participe au processus de coproduction et être en mesure d'interagir avec d'autres participants sans validation tierce semblent être des attentes fortes face à cette professionnalisation de la participation citoyenne. Il est attendu que les citoyens se sentent tous au même niveau dans les échanges. Les dispositifs numériques doivent permettre d'éviter des dynamiques de clans ou de lobbys lors du processus de coproduction.

Ces limites sont à mettre en parallèle aux attentes vis-à-vis des outils de coproductions qui se doivent d'aller vers les citoyens, de leur tendre l'opportunité de collaborer. En marge des outils de coproduction en eux-mêmes, d'autres dispositifs interactifs sont à mettre en place par la Municipalité pour assurer une communication efficace sur la démarche de coproduction et approcher tous les publics.

Les attentes portent également sur la question de la légitimité que peut se poser le citoyen vis-à-vis de sa capacité à coproduire et à contribuer. La peur de ne pas être à sa place dans le processus est une limite subjective à la contribution qui est ainsi à prendre en compte. Les citoyens attendent de faire valoir une exigence au titre de leur expertise d'usage.

Contrairement à la participation, la coproduction couvre aussi les enjeux de délibération. Dans un processus de coproduction, il semble être nécessaire d'encadrer les initiatives individuelles et le passage à l'action. Il est important de ne pas laisser prendre de décision de manière seule ou ne pas laisser être le seul juge, que ce soit du côté des pouvoirs publics que des citoyens. Il est attendu que les outils de coproduction incitent à consulter les autres parties prenantes avant de passer à l'action, afin de connaître leur avancement sur la question et ainsi d'identifier peut-être d'autres initiatives qui sont déjà en mouvement.

Les outils et les processus de délibération après la coproduction posent aussi la question de la responsabilité de cette dernière. Qui est responsable en termes d'échec ou de dégâts ?

Autrement dit de la responsabilité des solutions coproduites, qui en porte la charge et les conséquences ?

Le numérique peut-il aider à lever les freins à la coproduction des politiques publiques locales ?

Venant s'additionner aux attentes et des limites propres à la coproduction, plusieurs points d'interrogation sont à retenir sur la capacité des outils numériques à porter la coproduction des politiques publiques de la ville. Parmi les limites et les questions à lever, plusieurs tiennent à la gouvernance des outils de coproduction: qui les construit ? Qui les impulse ? Qui les administre ? De même, qui sera en charge de la modération du processus de collaboration ou de coproduction ? Le caractère numérique des outils a été souligné comme une opportunité pour concrétiser les contributions, de passer à l'échelle et de transformer les apports des citoyens en actions.

À travers le processus de coproduction, les citoyens attendent avant tout d'avoir des échanges constructifs avec les élus. Cependant, les participants à ces démarches de coproduction évoquent le risque que l'élu fasse son marché parmi les contributions, se les approprie et ne reconnaisse pas la paternité des idées. Une limite très pragmatique semble aussi se poser à cette recherche de dialogue, avec des élus qui ne sont pas toujours disponibles pour répondre aux citoyens et coproduire avec eux.

Il est cependant attendu qu'une coproduction soutenue par le numérique permette de gagner en réactivité dans les retours et les apports de chacun. Cette réactivité est notamment souhaitable et souhaitée lorsqu'il s'agit d'obtenir des retours personnalisés sur la prise en compte ou le rejet de productions et de propositions.

Il est également attendu des outils numériques qu'ils permettent de mobiliser largement. Les dispositifs devront veiller à une consultation inclusive de tous les publics et tous les acteurs, en donnant envie de s'impliquer. L'attractivité à donner aux outils est un aspect loin d'être superficiel ou anecdotique. D'autres leviers et principes sont à imaginer pour venir en réponse à plusieurs sources de non-coopération identifiées:

- L'engagement chronophage
- La technophobie
- Le non-respect du droit à l'oubli
- Le non-respect de l'anonymat
- Le manque de pédagogie

Enfin, la phase de coproduction étant indissociable d'une phase d'information, il existe un besoin d'information neutre, ou du moins non partisane, du citoyen avant de contribuer. Si les outils numériques semblent promettre une diffusion large de l'information, avec la libération de données ou la confrontation d'avis, certaines questions restent en suspens. Qui doit informer ? Les pouvoirs publics ? Les pairs ? Les données ou les algorithmes ? Quelle curation apporter aux informations ?

— Les thèmes applicatifs

La coproduction est un procédé transversal, les outils numériques la soutenant permettent notamment de venir couvrir les thématiques suivantes:

Les décrets municipaux

Les outils numériques de coproduction viennent appuyer la construction de politiques publiques. À ce titre, ils peuvent permettre de récolter des retours de la part des citoyens sur les décrets municipaux publiés afin d'en évaluer la pertinence, mais également le degré de compréhension. La coproduction peut aussi être envisagée en amont de la discussion et de l'adoption des décrets, en imaginant une construction participative des textes en afin de les enrichir de l'expertise citoyenne.

La voirie

La coproduction se décline aussi au quotidien, afin de résoudre ces petits désagréments qui entachent la vie urbaine. Les défauts de la voirie en font partie. Une coopération entre les services municipaux et les citoyens peuvent permettre un traitement efficace des remontées d'information signalant des problèmes à résoudre. Les habitants sont à la fois experts de leur quotidien et peuvent ainsi aiguiller les agents municipaux sur les problèmes temporaires et les ingénieurs sur les aménagements urbains complexes.

La sécurité

S'il y a bien un sujet complexe et sensible, au centre de toutes les attentions et toutes les promesses, c'est la sécurité publique. Sur le principe de la remontée d'information, il est possible d'envisager un processus de coproduction qui vienne recueillir des informations sur le sentiment d'insécurité et sa perception subjective d'une situation

vécue, plus que sur des faits en tant que tels. Ouvrir cette thématique à la coproduction demande cependant à être vigilant quant aux dérives possibles de délation et aux interprétations ou raccourcis possibles.

Les budgets

Parmi les sujets clés de la gouvernance ouverte, les finances reviennent régulièrement au centre des questions des citoyens. La coproduction se décline sur ce volet, permettant de rendre plus collaboratif le procédé d'investissement public. Les budgets participatifs se déclinent comme une forme de coproduction des politiques publiques. Les citoyens ont, par exemple, la possibilité de décider d'allouer une partie du budget à des projets identifiés par la Municipalité ou proposés par d'autres habitants. Cette approche de coproduction se veut aussi pédagogique en mettant les citoyens en position d'expérimenter et de comprendre le fonctionnement d'un budget municipal.

— *Les recommandations générales*

Ces recommandations portent aussi bien sur les fonctionnalités des outils de coproduction que sur les stratégies numériques qui viennent les porter.

Planification, en amont de la coproduction

- 1.** Définir les points clés de contrôle du label certifiant qu'un outil ou une politique publique tient bel et bien de la coproduction.
- 2.** Créer des repères et un rythme dans le processus de collaboration en installant de la récurrence dans les rendez-vous.
- 3.** Adapter une démarche de coproduction en quatre grands temps:
 - I - Le co-diagnostic pour construire la méthode de coproduction
 - II - L'appel aux expertises, qu'elles soient techniques ou d'usage
 - III - La phase de contribution et d'enrichissement du projet
 - IV - La phase de participation à la construction, avec passage à l'échelle
- 4.** Définir l'échelle des projets à ouvrir à la coproduction, à l'échelle de la rue, du quartier, de la Métropole.
- 5.** Développer un premier module de coopération pour identifier les domaines sur lesquels il est possible de faire un appel à la coproduction, en mettant à disposition

un outil de cartographie des opportunités par exemple.

6. Permettre aux acteurs du territoire, hors municipalité, de proposer un élément pour l'ordre du jour ou d'impulser un sujet sur lequel coproduire.

7. Définir des outils pour choisir collaborativement un sujet à coproduire. Un travail est nécessaire sur les modalités du choix, notamment sur l'obtention d'une masse représentative qui se prononcera sur la poursuite ou non d'une opportunité de coproduction.

8. Définir et informer en amont sur quoi on peut co-construire et jusqu'à où, en expliquant pourquoi si ce n'est pas possible.

9. Débuter la coproduction par un co-diagnostic, afin établir quel processus et quelle démarche mettre en place: sa nécessité, sa forme, sa durée et ses objectifs.

10. Répartir clairement dès le départ les compétences entre les citoyens et les élus dans un processus de collaboration. Cela revient à répondre à la question "Qui fait quoi, avec qui ?". Ces lignes directrices définissent ce qui doit être co-construit et la part de coproduction allouée au sein d'un projet global.

11. Rétablir en amont les ressources disponibles en temps, en personnes et en moyens, afin d'amener à l'équilibre le pouvoir des groupes de pression et celui des individus plus isolés.

12. Informer sur les contraintes du domaine de coproduction : limites légales, techniques, éthiques, morales...

13. Donner un canal de documentation aux acteurs de la coproduction pour faire remonter des sources d'inspiration qui aideront à faire un choix d'outils ou de fonctionnalités utilisés ailleurs, en vue de préparer le processus de co-construction.

Animation, pendant la coproduction

1. Décomplexer les participants tout au long du processus : les inciter à libérer leurs contributions et à ne pas se retenir leur parole.

2. Créer des moments dédiés à la coproduction dans le quotidien des citoyens et des agents, des moments qui soient pour autant communs aux différentes parties. Cette démarche passe également par la définition de plateforme en ligne et de lieux physiques

pour accélérer ou structurer la collaboration et la coproduction.

- 3.** Donner un maximum de visibilité au processus de coproduction grâce aux réseaux sociaux et géolocalisés.
- 4.** Développer des outils qui mettent en lien les techniciens des services publics avec les citoyens, sans passer par des intermédiaires, tels que les élus, chefs de service ou autres.
- 5.** Stimuler et entretenir une aura de bienveillance et d'optimisme dans la coproduction.
- 6.** Transformer la pratique du signalement, qui tient souvent de la plainte, en une dynamique positive, telle que la proposition d'une avancée.
- 7.** Alternier les coproductions exceptionnelles et les coproductions continues ou permanentes.
- 8.** Concevoir un dispositif de coproduction en interne pour tester et découvrir les expertises ou talents des agents publics, afin d'adresser par la suite les bonnes compétences aux projets qui en ont besoin. Et ce même si ce n'est pas le domaine premier d'intervention de l'agent.
- 9.** Permettre un suivi transparent du processus de coproduction : où en est-on ? Avec qui ? où va-t-on ? Sur la plateforme de suivi, prévoir également la possibilité de suivre l'évolution des projets coproduits après la phase participative et également après leur implémentation ou déploiement.
- 10.** Faire que les dispositifs valorisent les contributions pour inciter à la co-construction et permettent de mesurer l'impact de ces contributions.
- 11.** Tenir un répertoire accessible en ligne et à tous des personnes référentes à mobiliser sur des domaines de collaboration précis et possibles dans chaque quartier.
- 12.** Mettre en place dispositif d'aide et d'apprentissage en ligne qui permette d'amorcer une coopération entre élus de quartier afin leur transmettre les fondamentaux de la coproduction.
- 13.** Lancer une phase de coproduction à l'échelle du quartier pour roder des outils connectés locaux.
- 14.** Dans la construction des outils, jouer sur le sentiment d'appartenance afin de

stimuler les contributions.

15. Avoir le temps et donner le temps: mettre à disposition des outils pour combler la fracture temporelle entre ceux qui peuvent s'investir dans un processus de coproduction et ceux qui n'auraient pas le luxe de pouvoir prendre ce temps.

16. Événementialiser les rencontres numériques comme il est déjà fait pour les rencontres physiques. Être en ligne ne signifie pas être uniquement sur du permanent et du continu, il peut y avoir des grands temps forts qui rythment la coproduction et l'utilisation des outils.

17. Envisager un dispositif d'affichage clair qui permette d'identifier et de différencier les questions des avis.

18. En phase de coproduction, laisser visibles les propositions mise à la corbeille, non retenue ou modérée.

19. Au cours de la phase de production des outils et pendant la co-construction, se mettre en empathie avec les participants pour s'assurer qu'ils peuvent bien participer correctement avec les outils à disposition.

20. Permettre aux citoyens de créer des dispositifs de co-vigilance pour s'assurer du bon déroulé de la coproduction.

21. Accepter qu'un citoyen serve de community manager annexe aux comptes des réseaux sociaux qui relaient la démarche de coproduction. Lui laisser un espace d'expression au sein des canaux officiels.

Production, pendant la coproduction

1. Les outils de coproduction doivent permettre deux types de contribution :

- La contribution identifiée et nominative, permettant de connaître l'historique de participation du citoyen et de valoriser ses actions passées.

- La contribution anonyme, permettant une parole libérée et protégeant le lancement d'alertes au sein du processus de coproduction.

2. La démarche de coproduction utilise des plateformes et logiciels libres afin d'assurer la pérennité et la transparence des outils. Les codes sources des outils de coproduction et des algorithmes d'aide à la décision sont accessibles au public.

- 3.** S'assurer de partager les retours d'expérience entre les initiatives de coproduction et de permettre l'accès à ces bonnes pratiques au plus grand nombre d'acteurs.
- 4.** Penser les outils de coproduction de manière à ce qu'ils facilitent les contributions à la volée au cours de la journée.
- 5.** Tout au long du processus de coproduction, faire que les outils rendent visibles les propositions alternatives apparues au cours du processus de coproduction ; alternatives à la solution coproduite par exemple, documenter les divergences dans la collaboration.
- 6.** Penser les outils de manière à ce qu'ils viennent capter des retours de citoyens objectifs (remontées factuelles) et subjectifs (ressenti, perception).
- 7.** Pour les signalements ou remontées d'information du terrain, concevoir des fonctions d'outils qui donnent la temporalité du signalement : concerne-t-il quelque chose de temporaire, permanent, fréquent...
- 8.** Informer de l'issue d'une contribution ou d'un signalement, dans une dimension de rendre compte des résultats.
- 9.** Penser l'identification des coproducteurs grâce à une identité numérique sous forme d'adresse prenom.nom@nantes.fr, afin d'être plus facilement identifié ou contacté par la Mairie s'ils le souhaitent.
- 10.** Penser les outils de coproduction afin qu'ils accueillent et incorporent les nouveaux arrivants très tôt dans les démarches afin de faciliter leur intégration. À travers des outils spécifiques, valoriser ce regard neuf sur la Ville qui donne de la fraîcheur à la coproduction. Capitaliser sur leurs retours d'expériences d'autres territoires.
- 11.** Penser également des outils de co-déconstruction des politiques publiques pour démonter et réassembler des politiques qui n'auraient pas été coproduites et qui auraient eu besoin de l'être.
- 12.** Imaginer un outil pour que tout le monde puisse s'exprimer et participer au même niveau sans « se faire étouffer » ou mettre à l'écart. Un modèle d'exemple : le principe du brainwriting, un format de créativité où chaque participant enrichit la contribution du précédent.
- 13.** Construire des outils synchrones et asynchrones afin de faciliter la participation de chacun et de s'adapter aux phases du projet.

- 14.** Durant une phase de coproduction, des outils pour « gérer » les apports des groupes de pression établis et éviter qu'ils ne prennent le pas sur les contributions individuelles et ponctuelles. Il s'agit de créer des dispositifs qui viennent équilibrer les pouvoirs selon un principe d'équivalence et encadrement du lobbying local.
- 15.** Créer des dispositifs de coproduction d'une contribution avec des outils pour construire sur les idées et apports des autres. Coproduire les avis avant de coproduire la solution en quelque sorte.
- 16.** Coproduire des informations et des opinions sur le déroulé de la démarche via un blog ouvert.
- 17.** Privilégier l'expérimentation et la création rapide de prototypes, permettant de tester des idées et pouvant être confronté à la réalité pour en identifier les points forts et les points faibles.

Décision, après la coproduction

- 1.** Au sein du dispositif de coproduction, pousser vers la co-décision au sein du processus de coproduction, que chacun ait la possibilité de décider sans pour autant commander. Envisager des outils pour de la co-délibération suite à la phase de coproduction. À ce titre, ces outils doivent venir aider à la décision en permettant aux citoyens d'influencer sur les décisions, mais ne pas la prendre pour autant.
- 2.** Mettre en lumière les différents choix possibles à chaque étape de la coproduction.
- 3.** Mettre en place un dispositif pour coproduire la méthode délibérative. L'élu reste responsable des effets de ce qui a été coproduit, il lui revient donc la prise de décision finale. Néanmoins, la prise de décision finale est éclairée par les contributions et les orientations de la coproduction.
- 4.** Porter une attention particulière à la temporalité dans l'analyse d'une contribution: une fois que cette dernière est reçue, en faire l'analyse de manière différée en pondérant l'urgence du caractère instantané de la contribution ou de la remontée d'information.

5. Permettre aux citoyens de réinterroger la décision jusqu'au terme de la réalisation et si possible de la réorienter.
6. Penser des outils permettant un plébiscite de contribution, faire remonter des ajouts à la coproduction ou aider les idées à mûrir en les enrichissant ou les challengeant.
7. Reconnaître une oeuvre coproduite à travers un label de coproduction. Cette certification peut aussi s'appliquer aux outils de coproduction.

— Les propositions concrètes

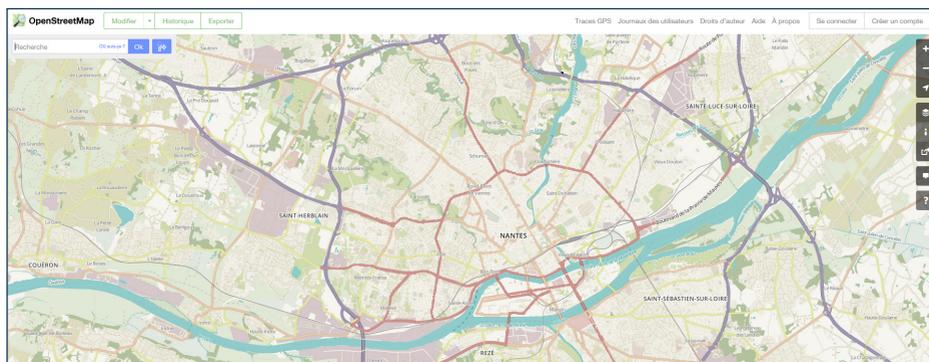
Ces outils sont déjà à l'oeuvre de par le monde, ils sont à la fois des sources d'inspiration et également des leviers pour soutenir la coproduction à l'échelle de Nantes.

OpenStreetMap

International

<http://www.openstreetmap.org>

OpenStreetMap est un projet international visant à créer une carte libre du monde. Les participants récoltent des données géographiques sur l'environnement et les cartographient en ligne. Chacun est libre d'y apporter ses contributions et de corriger le cas échéant les erreurs ou approximations. La carte est à ce titre librement réutilisable pour tout projet ayant besoin d'un support cartographique.



FixMaVille

France

<http://www.fixmaville.fr>

FixMaVille est une application proposant aux citoyens de faire remonter des problèmes sur la voie publique auprès de la Municipalité. Accessible depuis un smartphone, ce service permet également de suivre le traitement des signalements par les services municipaux concernés.



Loomio

International, utilisé notamment par les mouvements Occupy

<http://www.loomio.org>

Loomio est un outil de prise de décision collaborative. La plateforme permet en effet d'articuler les discussions et de les transformer en actions concrètes. De la proposition initiale au débat autour des alternatives possibles, ce service assure de délibération s'adressant à toute organisation publique ou privée, quelle que soit leur taille.

Parlement & Citoyens

France

<http://www.parlement-et-citoyens.fr>

Parlement & Citoyens est une plateforme en ligne qui propose aux parlementaires et aux citoyens de travailler de rédiger ensemble des propositions de loi. Construit sur le principe d'itérations, le processus de Parlement & Citoyens permet de confronter ces propositions et de les enrichir de l'expertise des citoyens avant qu'elles soient déposées au Parlement.

The screenshot shows the website interface for a consultation. At the top, there is a navigation bar with 'Parlement & Citoyens' logo and links for 'Accueil', 'Consultations', 'Boîte à idées', 'Actualités', and 'Plus'. A search bar and buttons for 'Inscription' and 'Connexion' are also present. A cookie consent banner is visible below the navigation. The main content area features a video player with a play button and the name 'Bertrand Pancher' overlaid on a map of France. To the right of the video, the title 'Open data : libérer les données publiques' is displayed, along with a small profile picture and the text 'Bertrand Pancher dans Numérique, le 11 mars 2014'. Below this, statistics are shown: 1153 votes, 312 contributions, and 123 participants. A 'Partager' button is located at the bottom of this section. On the left side, there is a vertical 'ÉTAPES' (Steps) menu with four items: 1. Présentation et suivi, 2. Consultation, 3. Synthèse, and 4. Débat, each with a right-pointing arrow. The 'Présentation et suivi' section contains a text block stating that the consultation was part of an experimental phase and that the current version of the site is the one to use. Below this, the 'Statut' section explains that the government has started drafting a project on digital, but Bertrand Pancher has renounced depositing a proposal on the open data site. The 'Actualités' section is partially visible at the bottom.

7. MÉTHODOLOGIE DE L'ATELIER

La méthodologie de l'Atelier de la Gouvernance est en amélioration continue. Tel un véritable processus itératif, son modèle a été adapté à la volée et au fil de l'avancée de travaux pour rester ouvert, participatif et pragmatique. Nous décrivons ici une base de départ pour d'autres collectifs qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure.

— *Les grands principes de la démarche*

La démarche de l'Atelier de la Gouvernance repose sur trois valeurs : la participation, l'horizontalité et un caractère transparent.

Une démarche participative

- L'Atelier de la Gouvernance ouvre sa démarche aux contributions de participants de tous horizons.
- Aucune obligation de participation sur le long terme n'est demandée, les participants sont libres de s'engager à la volée selon leur envie, leur intérêt et leur disponibilité.
- Il est fait appel à l'expertise d'usage des participants, à la connaissance de leur quotidien, mais aussi à leur vision du bien commun.
- L'Atelier n'impose pas de formes de contribution préétablies, ni de formatage ou de cadrage aux propositions, laissant à chacun l'opportunité de choisir sa façon de s'exprimer.

Une démarche horizontale

- La démarche de l'Atelier insiste sur le principe d'équivalence des points de vue, aucune opinion n'ayant plus de légitimité ou de poids qu'une autre.
- Au cours des échanges, aucune hiérarchie sociale ou sacralisation d'une expertise n'est reconnue.
- Les sessions participatives s'accompagnent d'un effort d'accessibilité et de pédagogie pour rendre la démarche la plus inclusive possible, en réponse à la complexité des questions abordées.
- L'Atelier adopte une posture réflexive et encourage les participants à venir questionner la démarche en elle-même ainsi que ses modalités.

Une démarche transpartisane

- L'Atelier est une initiative citoyenne indépendante qui n'est pas commanditée par une formation politique ou les pouvoirs publics.
- L'Atelier accepte les contributions venant de toutes les formations politiques.
- Au-delà des formations politiques identifiées, toutes les opinions divergentes et les convictions diverses et variées envers la politique et la technologie sont les bienvenues.
- L'Atelier ne s'aligne en aucun cas sur la ligne d'un programme politique et n'en fait pas la promotion.

Ces trois valeurs-socles de l'Atelier viennent nourrir un objectif: identifier les besoins, les attentes, les freins et les transformer ces éléments et propositions en briques de charte à assembler.

— Une démarche en quatre temps

La démarche de l'Atelier de la Gouvernance se décline en quatre grands temps.

1. Imaginer

Un premier atelier pour libérer les imaginaires et identifier les attentes, les limites et les propositions d'actions en faveur d'une plus grande ouverture de la gouvernance à Nantes.

2. Raconter

Un second atelier pour définir et co-écrire des scénarii concrets de gouvernance ouverte à Nantes, en croisant les outils, les besoins et les publics.

3. Construire

Un troisième atelier pour rédiger collectivement les premières pièces de la Charte pour une gouvernance ouverte locale, inspirée par les contributions des acteurs.

4. Débattre

Un dernier atelier pour venir mettre en débat la Charte pour une gouvernance ouverte locale et discuter des possibles amendements à ajouter pour affiner la proposition.

— Les productions attendues

À travers toutes ses étapes, l'Atelier de la Gouvernance a envisagé la rédaction de deux documents complémentaires, compilés dans ce dossier.



Une Charte de la Gouvernance Ouverte

Un document de référence qui vient préciser les engagements à prendre pour développer une gouvernance ouverte locale, des engagements adaptés au contexte nantais. La Charte se veut être un socle commun aux différents acteurs, publics comme privés, pour établir de futures collaborations.



Des recommandations concrètes et des pistes d'outils

Chaque engagement de la Charte est appuyé par une série de préconisations et de bonnes pratiques identifiées au cours des ateliers. Ces éléments de réflexion pourront servir à appuyer la construction d'outils de Gouvernance Ouverte. Ils s'accompagnent également de pistes d'outils déjà développés et pouvant être soit déployés, soit source d'inspiration aux futurs dispositifs locaux.

— Les participants et acteurs sollicités

L'Atelier avait pour ambition de faire travailler ensemble élus, grand public, professionnels du numérique et monde associatif au travers de sa démarche. Autant que faire se peut, il a été recherché une mixité des profils et des expériences. Chaque participant était invité à s'exprimer avec sa casquette de citoyen avant tout, indépendamment de sa profession ou de ses convictions politiques.

Les acteurs du territoire, aussi bien institutionnels que venant de l'économie sociale et solidaire ont également été invités à apporter leurs contributions à la démarche de l'Atelier, dans l'organisation de l'initiative et dans la construction des recommandations.

Dès le lancement de la démarche, l'Atelier est entré en contact avec les élus locaux en charge des questions du Dialogue citoyen et de l'e-citoyenneté afin d'identifier

leurs attentes et leurs apports. Suivant le principe de co-construction, les élus ont contribué à l'initiative par leur présence aux ateliers, répondant aux questions des citoyens et précisant les objectifs de la Municipalité.

L'Atelier de la Gouvernance a cherché aussi à mettre en place une équipe pluridisciplinaire, chaque membre du collectif apportant ses propres expertises: animation de démarche participative, design, connaissance du milieu associatif, communication publique et politique. L'Atelier s'est appuyé au besoin sur des relais extérieurs et s'est entouré de compétences additionnelles, parmi les participants présents aux sessions ou les professionnels.

— Le cadre des rencontres

Sur le principe d'une rencontre par mois, l'Atelier de la Gouvernance a proposé des rencontres s'étalant de 2h à 2h30 en début de soirée, afin de pouvoir s'inscrire dans les emplois du temps des participants.

Chaque session participative se déroule dans un lieu de référence, la Cantine Numérique gérée par Atlantic 2.0. Hébergeant gracieusement les ateliers et disposant de salles adaptées à recevoir le public, chaque séance a accueilli entre 20 et 50 participants. Selon le format d'animation adopté, la salle était adaptée pour des présentations informelles, des échanges entre les participants ou des exercices plus créatifs. Dans la mesure du possible, une collation est proposée aux participants de l'Atelier, pour plus d'hospitalité.



— *Les outils en ligne*

En complément des rencontres à la Cantine Numérique, l'Atelier a mis au point des outils de suivi de la démarche en ligne.

Les outils de rédaction collaborative

Entre chaque session de l'Atelier, les participants et toute personne voulant contribuer sont invités à venir déposer leurs idées ou leurs questions sur des Google Documents (texte et tableur) ouverts. Ces outils simples d'accès visent à faciliter la participation en marge des événements et à entretenir le dialogue entre les participants.

Ces documents sont enrichis par l'équipe de l'Atelier après chaque séance, ajoutant les nouvelles contributions recueillies au cours de ces sessions. L'Atelier a fait le choix de privilégier des outils qui ne sont certes pas issus du libre, mais dont l'effort d'ergonomie permet de s'assurer de la participation du plus grand nombre.

Les comptes-rendus des ateliers

Après chaque séance, son compte-rendu est mis en ligne sur le site de l'Atelier, avec une synthèse des objectifs de la session participative, des contributions et du contenu des échanges. Une copie de ce compte-rendu est envoyée par e-mail aux participants et aux inscrits à la newsletter de l'Atelier de la Gouvernance.

— *La communication*

L'Atelier de la Gouvernance a été contraint à une communication limitée et ciblée, afin de mobiliser notamment des acteurs déjà engagés dans les réflexions sur le développement citoyen de Nantes.

Ce choix contraint s'explique par le manque de moyens humains, financiers et en temps disponibles pour communiquer autour de la démarche. La ligne éditoriale de la communication se veut proche du ton des ateliers, à savoir aussi proche du public et ouverte à la discussion que possible. La majorité des publications sont alors regroupées autour des événements, avant pour annoncer les initiatives et après pour la diffusion des synthèses.

Les réseaux sociaux

Utilisant principalement Twitter et Facebook, l'Atelier de la Gouvernance utilise les réseaux sociaux à la fois pour la communication autour des événements, mais aussi la couverture en direct du déroulé des ateliers. En parallèle à cette communication autour des prochains événements et des publications, les réseaux sociaux servent également de relais à d'autres initiatives proches de l'esprit et des objectifs des Ateliers. Ce sont enfin des canaux qui ont prouvé leur efficacité pour que les citoyens présents ou non aux ateliers interpellent le collectif sur sa démarche.

Le bouche-à-oreille

En marge de la communication en ligne, l'Atelier de la Gouvernance s'est appuyé sur les réseaux de ses membres et des participants actifs sur le territoire Nantes afin de relayer l'initiative. Les participants ont de même été invités à faire connaître l'Atelier à leurs proches et leurs amis et à rejoindre les prochains événements.

La communication municipale

Si l'initiative de l'Atelier de la Gouvernance reste avant tout citoyenne et non partisane, elle a pu compter sur le relais de la Municipalité auprès des associations et des acteurs locaux de la sphère citoyenne. Les élus présents au cours des différentes sessions ont eux aussi relayé, à titre personnel, en tweetant le déroulé des événements.

Les lettres d'information

En parallèle à la communication sur les réseaux sociaux, l'Atelier de la Gouvernance a diffusé les comptes-rendus et les annonces des événements via des lettres d'information. Diffusée auprès de tous ceux ayant laissé leurs coordonnées, l'Atelier s'est appuyé sur cette mailing-list pour garder un contact avec les participants qui ne pouvaient pas assister à chacun des rendez-vous.

— 1^{er} Atelier, Imaginer

Le 25 septembre 2014 à la Cantine Numérique

Une cinquantaine de citoyens nantais a participé au premier rendez-vous de l'Atelier de la Gouvernance, en présence de plusieurs élus municipaux. Ce premier temps fort fut l'occasion de présenter l'Atelier de la Gouvernance.

L'objectif de cette initiative était d'animer plusieurs rencontres permettant de monter collectivement en compétence sur la question de la Gouvernance Ouverte, et notamment coproduire une Charte de Gouvernance Ouverte à proposer à la ville. Un bref tour de présentation des citoyens en présence a permis de confirmer l'adhésion au projet de dizaines de Nantais aux profils très diversifiés, de tous âges et de toutes professions, essentiellement novices des débats publics.

Vers une gouvernance ouverte à la Nantaise

L'Atelier a débuté par une introduction au principe de Gouvernance Ouverte selon les termes du Partenariat pour Un Gouvernement Ouvert, une pratique qui prend appui sur les nouvelles technologies numériques pour promouvoir les trois axes suivants :

- Développer la transparence de l'action publique
- Faciliter l'écoute et la participation des citoyens
- Organiser la coproduction avec les citoyens-usagers

Ces axes constituent le socle du Partenariat pour Un Gouvernement Ouvert, une coalition internationale réunissant plus de 70 pays et qui s'engage depuis 2012 à développer ces pratiques.

Une initiative citoyenneté en lien avec les agents et les élus

Bassem Asseh, conseiller municipal en charge du dialogue citoyen et de la coproduction et Mounir Belhamiti, conseiller municipal en charge de l'e-citoyenneté, ont évoqué les actions déjà menées par la ville en termes de participation et les initiatives à venir, tout en assurant les participants de leur écoute et soutien à cette initiative citoyenne qui prend forme. Les propositions formulées à la fin de l'Atelier pourront alimenter leurs réflexions sur les besoins et attentes du territoire. Une charte citoyenne existe déjà sur Nantes, mais ces échanges pourraient être l'occasion de la mettre à jour avec la proposition de Charte de Gouvernance Ouverte.

Mahel Coppey, vice-présidente de Nantes Métropole en charge de l'Économie Sociale et Solidaire et Francky Trichet, conseiller communautaire en charge de de l'innovation et du numérique, étaient également présents ainsi que plusieurs agents des services de la Ville et de la Métropole, curieux de découvrir l'initiative et précieux dans leurs retours d'expérience et connaissance des projets.

Le public a posé de nombreuses questions notamment sur la pérennité de la Charte en cas d'alternance politique et sur la combinaison entre un pouvoir horizontal et un pouvoir vertical au sein d'une Gouvernance Ouverte, des éléments à creuser au cours des prochains ateliers. L'Atelier suivra également avec intérêt la dynamique des Territoires Hautement Citoyens, une initiative portée par l'association Démocratie Ouverte et proposant de redessiner le schéma de démocratie locale.

L'invitation à coproduire

L'Atelier de la Gouvernance a enfin présenté sa proposition d'actions en plusieurs étapes pour imaginer collectivement le schéma d'une gouvernance ouverte locale, ce qui serait une première en France.

Au-delà de la question du passage à l'échelle, il s'agit de rattacher ces piliers d'une gouvernance ouverte au contexte local nantais, à ses enjeux, à ses acteurs, mais également à sa culture démocratique et de rendre lisible une stratégie globale. Cette démarche citoyenne invite donc tous les acteurs locaux de la démocratie locale et du numérique à participer à la co-construction de deux éléments clés d'une gouvernance ouverte à la nantaise:

1. Un recueil de scénarii et d'outils, venant illustrer concrètement ce à quoi pourrait ressembler une démarche de gouvernance ouverte à Nantes.
2. Une Charte de gouvernance ouverte, décrivant les bonnes pratiques locales à mettre en place, adaptée au contexte nantais.

Atelier "Imaginer"

Place aux imaginaires pour ce premier Atelier et carte blanche pour repenser la démocratie locale à Nantes ! De tous horizons, et de toutes expériences, les participants ont pu échanger au cours de trois tables-rondes, abordant chacune un des axes de la gouvernance ouverte : transparence, participation et coproduction. Objectif: identifier des attentes, limites et propositions citoyennes pour chacun de ces thèmes. Ces temps de discussion et de production d'idées ont permis de mettre en lumière les

premiers besoins, les premiers défis et les premiers outils d'une gouvernance ouverte à la Nantaise.

— 2^d Atelier, Raconter

Le 23 Octobre 2014 à la Cantine Numérique

À la Cantine Numérique, une vingtaine de participants nous ont rejoints pour le second rendez-vous de l'Atelier de la Gouvernance, Raconter. Les échanges ont eu lieu en présence des élus locaux, Bassem Asseh, adjoint au maire en charge du dialogue citoyen et de la coproduction, et Mounir Belhamiti, conseiller communautaire en charge de l'e-citoyenneté, venus apporter un complément d'information sur les initiatives menées par la Municipalité. Ce fut l'occasion pour les citoyens d'interpeller directement les élus et de confronter les points de vue dans une authentique démarche de coproduction.

Raconter la gouvernance ouverte à la nantaise

Lors du premier Atelier « Imaginer », nous avons pu défricher ensemble les opportunités, mais aussi les limites d'une gouvernance ouverte à Nantes. L'Atelier Raconter est venu approfondir ces premières bases en posant la question du « Comment » et en proposant de réfléchir aux outils à construire pour plus de transparence, de participation et de coproduction. L'objectif de cet atelier était double, en proposant de penser les applications concrètes d'une gouvernance ouverte d'une part et d'évaluer l'intérêt des acteurs locaux pour ces outils d'autre part. Les discussions sont venues croiser les enjeux liés aux outils, aux besoins et aux publics. Les échanges constituent une base solide pour la production de recommandations concrètes qui viendront illustrer la charte de la gouvernance ouverte à Nantes.

— 3^{eme} Atelier, Raconter

Le 27 Novembre 2014 à la Cantine Numérique

Le 27 novembre dernier, une trentaine de participants s'était donné rendez-vous à la Cantine Numérique de Nantes pour la troisième rencontre des Ateliers de la Gouvernance dont l'objectif était de co-définir les éléments de la charte de la

Gouvernance Ouverte à proposer à la ville et métropole de Nantes. Cet atelier était co-animé par Sacha Lopez de WorkLab. Après une brève introduction et un rappel des principes de l'Atelier de la Gouvernance et de la Gouvernance Ouverte telle que définie dans le partenariat pour un Gouvernement Ouvert, un petit exercice "ice breaker" (une activité légère pour briser la glace entre participants) fut proposé aux participants afin d'apprendre à mieux se connaître ainsi que d'intégrer les nouveaux venus dans le groupe. Ce premier temps de l'atelier a également servi à lister les éléments mots-clés d'une Gouvernance Ouverte selon chacun. Les participants étaient ainsi conviés à rédiger leur profil sur un réseau social papier, choisir un mot clé à associer à la Gouvernance Ouverte, présenter son profil au groupe et épingler leur fiche sur un tableau. Au final, cet exercice a permis d'identifier les liens existants entre les participants et de lister les thèmes clés qui devraient ressortir dans une charte de Gouvernance Ouverte selon le collectif.

Passer des blocs d'idées à la charte rédigée

Les principaux débats ont porté sur le droit des contributeurs en ligne, sur la gestion de la vie privée et confidentialité, dans les techniques de mise en oeuvre et le curseur à mettre en place entre ce qui doit être transparent ou confidentiel. Les participants ont constaté des marges d'améliorations possibles à mettre en place dans la gouvernance participative et l'outillage. Les limites entre les actions de participation et de coproduction ne sont pas également partagées. La Charte devrait préciser clairement ces contours.

Les trois ateliers se sont montrés riches en propositions et en questionnements. Il s'agit maintenant pour le collectif de l'Atelier de la Gouvernance de mener un premier travail de synthèse et de rédaction autour de ces contenus. Ce travail "en interne" permettra de proposer une première mouture de la charte à discuter et à compléter.

La méthode de co-rédaction de la charte va s'articuler autour de trois étapes:

1. Rassembler, croiser et fusionner les apports des différents ateliers.
 2. Structurer la Charte selon les besoins, les limites ou les actions à mener.
 3. Mettre en ligne un premier jet de la charte et l'ouvrir aux amendements de chacun.
- Après ce temps d'écriture collaborative, la première version de la Charte pourra alors être présentée et discutée.

— 4^{eme} Atelier, Débattre

Reste à définir.

Ce dernier rendez-vous sera l'occasion d'une mise en débat de la charte avec les élus et les citoyens. Ces échanges viseront à valider la proposition d'une part et d'autre part marque l'engagement des premiers acteurs citoyens à respecter et porter de cette charte. Les échanges seront de même un moment important afin d'affiner la proposition de charte au besoin.

8. RETOURS D'EXPÉRIENCES

L'Atelier de la Gouvernance aura duré près d'un an, avec son lot d'inattendus et de petites réussites qui ont jalonné le parcours. Afin de faire le point aux termes de l'initiative, nous donnons une nouvelle fois la parole aux participants, mais aussi aux membres du collectif afin de revenir sur l'expérience avec ses opportunités, ses limites et ses pistes d'amélioration.

— *Paroles de participants*

Retour sur l'expérience de l'Atelier de la Gouvernance à travers les yeux de ses participants avec le récit de citoyens collectés par le partenaire presse de l'atelier de la gouvernance, Terri(s)toires (www.terristoires.info), qui a couvert la démarche.

Samuel Thiercelin, enthousiaste de la première heure

Étudiants, retraités, chefs d'entreprise, acteurs du monde associatif, élus... dans la salle comble, les profils des participants sont nombreux. Mais tous ont la même envie : participer au débat public. Pour Samuel Thiercelin, citoyen engagé et membre d'Open Odyssey, l'enjeu est capital : *"Nous n'avons plus le choix, la gouvernance ouverte doit se faire. Il est urgent que politiques et citoyens cohabitent ensemble dans les décisions. En cela, je trouve que l'initiative de l'Atelier de la Gouvernance est pertinente et arrive à point nommé"*. Samuel avait déjà participé à l'Atelier des élections lors des municipales 2014. *"Comme toutes les personnes présentes, je souhaite apporter ma pierre avant tout en tant que Nantais"*, confirme-t-il.

Kheops, hacker nantais au coeur de militant

Terri(s)toires - Quel est ton avis sur l'Atelier de la gouvernance ?

Kheops - Je suis un peu partagé. Je crains une certaine "techno-béatitude", c'est-à-dire un "tout numérique" pour résoudre tous les problèmes. Mais la mobilisation des citoyens est une réflexion intéressante, même si l'événement est peut-être trop centré sur Nantes. Il existe déjà de nombreuses choses sur le sujet, par exemple une charte très complète sur le site republiquescitoyenne.fr : ça serait dommage que celle de l'atelier soit moins réussie...

Terri(s)toires - Quels sont les points positifs de l'événement ?

Kheops - Clairement : l'ouverture à la critique. Au départ, j'avais peur que ça soit en mode "*cause toujours*". Je dois admettre que les organisateurs sont réceptifs aux échanges. Je ressens également une volonté d'écoute de la part des élus présents. Du côté des participants, il y a un fort intérêt pour le sujet, avec de nombreuses questions. L'initiative me semble un petit peu naïve, mais elle est suffisamment ouverte pour être intéressante.

Katel, Delphine et Marine, démocratie ouverte à Nantes : un accélérateur citoyen pour trois étudiantes

Les trois apprenties citoyennes portent néanmoins un avis mitigé sur l'événement. *"Il y a une sorte d'entre soi, précise Marine, en vraie sociologue. J'ai l'impression que l'on retrouve une certaine typologie de personnes : une majorité d'hommes, qui ont entre 30 et 40 ans, issus du milieu associatif ou entrepreneurial, et faisant partie du réseau de la Cantine numérique de Nantes."* Delphine confirme cette idée : *"Le public était plus varié lors du premier atelier. Peut-être ont-ils pris peur en voyant la place qu'occuperait le numérique... Comme cette retraitée qui avait pris la parole lors de cette rencontre. Un peu "à côté de la plaque", elle avait fait sourire l'audience et on ne l'a plus revue ensuite."* Un point de vue partagé par Katel, pour qui les discussions sont souvent accaparées par *"les spécialistes"*.

Deux élus ont pris part dès le début au cycle de l'Atelier de la gouvernance : Bassem Asseh, conseiller municipal en charge du dialogue citoyen et de la coproduction et Mounir Belhamiti, conseiller municipal en charge de l'e-citoyenneté.

Malgré des à priori négatifs, les trois étudiantes ont apprécié leur participation : *"Même s'ils tombent parfois dans les discours habituels, je suis agréablement surprise de leur implication. Ils sont facilement accessibles"*, résume Katel.

L'ensemble des articles de Terri(s)toires consacrés à l'Atelier de la Gouvernance sont accessibles en ligne : <http://www.terristoires.info/sommaires/latelier-de-la-gouvernance-1783.html>

— L'initiative vue de l'intérieur

Retours sur la thématique de la Gouvernance Ouverte :

Malgré sa complexité, la gouvernance s'est révélée être un sujet qui passionne et qui mobilise des expertises de chacun, mais qui connaît des limites d'appréhension.

Un technoscepticisme aussi salutaire que limitatif

Au cours des différents ateliers, les échanges ont été marqués par un certain technoscepticisme de la part des participants. Cette technocritique s'est avérée salutaire puisqu'évitant aux propositions de sombrer dans un angélisme technologique, voire dans le solutionnisme tel qu'a pu le définir Evgeny Morozov (*Pour tout résoudre, cliquez ici ! L'aberration du solutionnisme technologique*. Evgeny Morozov, FYP Éditions, 2014).

Cependant, ce questionnement de la technologie s'est aussi montré handicapant pour la réflexion, car parfois trop marqué. Avec un retour récurrent vers des outils non-numériques, les participants se sont empêchés d'approfondir les apports possibles du numérique en tant que tel dans la question de la démocratie. Il était ainsi parfois difficile de rester sur le volet numérique de la gouvernance, un volet qui n'est bien sûr pas amené à prendre le pas sur les autres stratégies dites de terrain. Révélateur de cette orientation des échanges, en fil rouge des propositions est aussi revenue une certaine noblesse du présentiel. À proposition égale, un dispositif sur le terrain aurait, d'une certaine manière, plus de valeur et d'authenticité que son équivalent en ligne. Une vraie différenciation continue d'être fait entre le "en ligne" et le "hors-ligne", dans la continuité d'une certaine dualité entre le "réel" et le "virtuel". Cette remarque nous a amenés à opter pour "Gouvernance Ouverte en ligne" afin de lever toute ambiguïté. Néanmoins, dans la construction des futurs outils supportant la Gouvernance Ouverte, on peut se demander si cette distinction doit être maintenue lors que les frontières ont tendance à se brouiller avec les usages en mobilité. C'est en tout cas un élément de perception des outils participatifs intéressant à retenir.

Une acculturation au numérique plus que nécessaire

Au fil des sessions, nous avons pu constater qu'une acculturation des participants au numérique et à ses enjeux était nécessaire avant même de lancer une démarche de co-construction de la Gouvernance Ouverte. Plusieurs sessions didactiques sur les

contours de la Gouvernance Ouverte sont indispensables en amont des ateliers pour mieux en cerner les contours et s'accorder sur les notions. La forme actuelle de l'Atelier de la Gouvernance a sous-estimé ce temps de préparation et d'acclimatation. Dans cette même idée d'accessibilité et d'harmonisation, il est important de définir un vocabulaire commun à tous les participants, soient-ils issus de la société civile ou des administrations publiques. Franciser les termes de la Gouvernance Ouverte ou leur trouver des traductions acceptables est un élément crucial afin de rendre compréhensible ce jargon particulier. Il est en effet parfois difficile d'évoluer dans ce qui reste un domaine flou et mal-défini, où les champs s'entrecroisent. Cas représentatif de ce problème, la différence à faire entre participation et coproduction. Cependant, quelle définition donner à ces termes afin que chacun parle avec un référentiel commun: une co-définition avec les participants ou les définitions doivent-elles être imposées par les facilitateurs ?

Un manque de connaissances sur l'existant

La Gouvernance Ouverte s'étant affirmée au fil des sessions comme un sujet d'initiés numériques, nous avons constaté un besoin de références sur les projets existants. Il a aussi également fallu composer avec l'absence de réussite forte de dispositifs participatifs dans le monde qui pourraient servir de moteur ou d'exemple phare. Le sujet de l'Open Government local étant assez jeune et mal évalué, nous ne disposons en effet pas de "success story" révélatrice à raconter pour mettre en perspective les promesses de l'Atelier.

Il semble indispensable de mieux identifier en amont l'existant sur lequel construire. Au-delà d'illustrer le champ des possibles permis par ces outils, il s'agit de donner plus de leviers aux participants en identifiant sur le territoire local les initiatives déjà lancées. Beaucoup de propositions et d'idées ont en effet fait écho à des projets déjà menés ou en cours, du côté associatif ou municipal, mais que très peu semble connaître. D'autre part, nous avons aussi remarqué un manque de retours d'expérience et plus largement de connaissances des modèles participatifs du côté des participants. En plus de l'acculturation aux enjeux du numérique évoquée précédemment, une culture du participatif, de ses opportunités et de ses limites, est à diffuser en amont des ateliers. Une telle démarche permettrait d'éviter de répliquer des écueils ou des approximations candides déjà identifiés dans les processus de concertation ou de participation publique.

Les limites culturelles de la gouvernance ouverte

Inspirée du concept anglosaxon de l'Open Government, la démarche de l'Atelier s'est heurtée à des freins culturels notables et parfois inattendus. En effet, les valeurs et les idéologies anglosaxonnes qui imprègnent l'esprit du modèle Open Gov ne trouvent pas toujours un écho dans la gouvernance à la française et dans la façon dont les citoyens nantais comprennent l'action publique. Le cas de la coopération entre service de la voirie et citoyens, tel que le propose FixMyStreet (MySociety) au Royaume-Uni est assez emblématique de cette limite culturelle. Sur le territoire français, on note des réticences des deux côtés, avec une peur du "flicage" et de la course à la performance du côté des services publics et un désengagement au profit de l'État Providence du côté des citoyens. En fil rouge des propositions et des discussions, les ateliers doivent ainsi se pencher sur un travail de transposition et d'adaptation des discours et des pratiques au contexte français. Autre biais culturel intéressant à noter, il a souvent été fait appel à l'expertise d'usage du citoyen; autrement dit sa caractéristique d'être expert de son quotidien et ainsi sa capacité à faire remonter des informations d'autant plus pertinentes. Cette rhétorique de la participation citoyenne est séduisante, mais aussi limitative. De demander aux citoyens de ne se prononcer uniquement que sur le quotidien ou sur leur capacité d'usage revient à risquer l'enfermement sur des points anecdotiques, ou pire conduire à un repli sur soi et son opinion. Il est donc crucial de veiller à les mettre en capacité de réfléchir aux politiques publiques dans une perspective de bien commun et ainsi de dépasser le point de vue de leur expertise individuelle.

Retours sur le déroulé de la démarche :

Bénévole, la démarche a demandé des ajustements continus dans la mobilisation des participants, l'animation des sessions et la gestion du projet. Retours sur quelques bonnes pratiques relevées.

Les limites culturelles de la gouvernance ouverte

Malgré un sujet souvent complexe, nous tenions à souligner le bon état d'esprit des participants, leur motivation constante et les excellents moments d'échange. De fortes attentes ont été exprimées du côté des citoyens, les participants avaient bel et bien des choses à dire et l'envie de s'investir, avec intérêt et curiosité. Chaque session d'atelier s'est déroulée dans une dynamique constructive, chacun privilégiant un ton

positif et la bienveillance.

Nous avons pu nous appuyer sur cette bienveillance tout au long du processus. L'Atelier de la Gouvernance a pu s'ancrer dans un terreau local fertile avec des réseaux actifs prêts à se mobiliser ainsi que la disponibilité d'un lieu dédié, accessible et gratuit. Nous avons pu de même compter sur l'intérêt des élus embarqués très tôt dans la démarche, une condition sine qua non pour la crédibilité et la légitimité de la démarche. Cette initiative enrichissante nous a aidés à cerner les limites de la coproduction d'une politique publique.

Un manque de connaissances sur l'existant

L'Atelier s'est retrouvé confronté aux écueils réguliers des démarches participatives, le manque de représentativité des participants et les questions qu'ils peuvent se poser sur leur légitimité.

Bien que conscients que la représentativité est un critère difficilement atteignable, nous avons pu constater une certaine homogénéité sociale du public venant aux rendez-vous. L'assemblée était paradoxalement peu représentative de la population et pourtant impliquait un public qui ne participe pas d'habitude aux débats.

Il a aussi été relevé un sentiment de non-légitimité pour certains publics, peu familiers avec la question du numérique, mais voulant pour autant participer. Certains se sont ainsi sentis "écrasés" par les connaissances des autres ou par des "professionnels de la participation" qui maîtrisent les codes des dispositifs de concertation. Les formats de facilitation sont encore à affiner pour éviter cette situation.

Des acteurs de la démocratie locale aux abonnés absents

Un des bémols de la démarche a été l'absence de certains acteurs de la démocratie locale. En premier lieu, nous avons noté l'absence des agents des administrations, peut-être liée à leur devoir de réserve. Ce manque de participation est dommageable puisqu'ils sont des chaînons indispensables à la mise en place d'une démarche de Gouvernance Ouverte.

D'autre part, l'absence de l'opposition politique aux différents rendez-vous, et ce malgré nos invitations, pourrait donner une image de partisane à l'initiative citoyenne. Cette absence a surtout marqué le manque de points de vue politiques contradictoires sur les questions de la Gouvernance Ouverte. Les acteurs de la démocratie locale, conseils citoyens ou associations, ont également peu participé aux échanges, malgré

nos invitations, pourrait donner une image de partisane à l'initiative citoyenne. Cette absence a surtout marqué le manque de points de vue politiques contradictoires sur les questions de la Gouvernance Ouverte.

Les acteurs de la démocratie locale, conseils citoyens ou associations, ont également peu participé aux échanges, malgré leurs positions reconnues sur ces thématiques.

Au rang des absents, nous noterons également très peu de contribution via les outils en ligne, notamment entre les ateliers. Est-ce dû à un manque d'animation des outils ? Des outils trop compliqués à utiliser ? Le texte est-il un frein ?

Ce constat fait directement écho à une des préoccupations de l'Atelier de la Gouvernance: sommes-nous soumis à une obligation de moyen (à savoir mettre en place l'outil de contribution) ou à une obligation de résultat (récupérer des contributions) ?

Bien construire son coeur d'équipe

L'Atelier de la Gouvernance est une initiative bénévole avec toutes les limites que cela peut comporter: peu de temps à allouer en marge des activités principales, un budget inexistant et une énergie limitée à investir. Un des moyens de surmonter ces écueils bien connus a été de monter une équipe pluridisciplinaire venant de différents horizons. Les membres du collectif font valoir une expertise sur le sujet de la gouvernance ouvert, mais surtout des compétences nécessaires à l'organisation des événements: communication, production de support, animation de sessions participative. Malgré cela, la principale difficulté rencontrée par l'équipe fut de maîtriser la promotion de l'initiative: comment se greffer sur d'autres canaux pour attirer des participants d'horizons différents ?

La démarche s'étant construite à la volée, nous recommanderions, à tous ceux qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure, de passer plus de temps en amont à bien définir le périmètre d'intervention et la terminologie employée.

Nous avons de même très sûrement sous-estimé au début du projet la longueur de la démarche et donc opté pour une coordination très relative du projet. En conséquence, la maîtrise du calendrier n'aura pas toujours été rendez-vous, parsemés d'aller-retour à gérer avec les participants pour les rassurer sur la progression des travaux en dépit

de longs silences radio. À ce titre, des connaissances en gestion de projet ou méthodes agiles nous semblent indispensables pour mener à bien les sessions d'ateliers.

Le subtil équilibre de la facilitation

De la préparation de la démarche à l'animation des ateliers, nous avons été confrontés au rôle difficile à tenir du facilitateur. Quel interventionnisme s'autoriser ? Quel apport d'expertise personnel ? Quelle influence sur le processus ?

Il n'est toujours évident de garder une attitude candide et naïve, nécessaire à une animation neutre, en veillant à ne pas s'ériger en expert incontestable. Il nous a alors semblé indispensable de cadrer notre posture de facilitation en énonçant, dès le départ, un programme clair en statuant sur ce qui pouvait être discuté et ce qui ne pouvait pas l'être.

L'équipe de facilitation a également su se garder des moments à elle pour avancer, tel que sur les synthèses ou la préparation du contenu des ateliers. En effet, si tout peut être coproduit, ce n'est pas forcément nécessaire et peut vite demander un investissement en temps et en énergie difficilement tenable, voire justifiable.

10. À PROPOS ET REMERCIEMENTS

— *Qui se cache derrière l'Atelier de la Gouvernance ?*

Faisons nous aussi preuve de transparence !

Claire Gallon, *Libertic*

Claire Gallon est co-fondatrice de l'association Libertic, pionnière de l'Open Data en France depuis 2009. Elle travaille notamment avec les collectivités locales sur la question des données et de la Gouvernance Ouverte, avec un intérêt pour l'usage des outils numériques dans les processus de concertation et d'émancipation citoyenne. Membre du réseau d'experts Open Data du gouvernement, elle co-organise pour Libertic des événements tels que les Opérations Libres et les Semaines de l'Open Data. Claire intervient dans les écoles de communication et politique en assurant des formations sur la question des données ouvertes, stratégies et usages.

Florian Hervéou, *Tuttivox et Company Campus*

Florian est diplômé de Sciences Po Toulouse et d'Audencia Nantes. Après avoir effectué différents postes à Paris au sein du groupe BNP Paribas (Marketing, Gestion de patrimoine), il a accumulé plusieurs expériences dans le Web : responsable marketing et associé pour un site e-commerce (Ozibao), business developer (SeeMy), community manager (TransWay) ou encore consultant indépendant en Social Média.

En 2011, suite au premier Startup Weekend de Nantes, il crée TuttiVox, une startup spécialisée dans l'e-démocratie, le webpolitique et l'analyse des réseaux sociaux. Lauréat de Réseau Entreprendre 2011, TuttiVox a travaillé avec différentes équipes de campagnes lors de la présidentielle 2012 et a accompagné des politiques, collectivités ou institutions dans leur communication.

Florian est actuellement le directeur du Company Campus, une plateforme de services pour startups à Nantes. Company Campus porte notamment avec d'autres acteurs un programme de coaching et de formation appliquée à destination des web-entrepreneurs: l'Opération Éléphant. Depuis 2013, le Company Campus est également le co-organisateur du Startup Contest du Web2day (Global Challenge).

Bastien Kerspern, *Influents, Casus Ludi et Design Friction*

Bastien Kerspern est aujourd'hui designer d'interaction et de service, co-fondateur des studios Casus Ludi et Design Friction.

Après avoir collaboré aux stratégies d'innovation de grandes entreprises au sein du groupe IDEO, Bastien a lancé Influents, une expérimentation démocratique, avec un service en ligne proposant à tout un chacun de mesurer et développer son influence citoyenne. Aujourd'hui, il travaille notamment en tant que consultant sur les questions de démocratie numérique et de design des politiques publiques auprès des collectivités locales. Bastien s'intéresse de près à l'usage et la portée de mécaniques interactives et ludiques dans le traitement de sujets de controverse et dans les initiatives de débat sociétal. Spécialisé dans la conception d'interfaces et d'expérience centrées sur l'utilisateur, il accompagne aujourd'hui des organismes publics et des grands comptes dans la conception de produits numériques.

Bastien est également intervenant pédagogique auprès de plusieurs grandes écoles de design et de management, assurant des formations à la conception de services innovants ainsi qu'à l'utilisation des méthodes d'ethnographie et de prospective en design. Il travaille aujourd'hui au sein des studios Casus Ludi et Design Friction, qu'il a co-fondé.

— *Remerciements*

Le collectif de l'Atelier de la Gouvernance remercie avant tout l'ensemble des citoyens qui ont participé aux ateliers, s'investissant pleinement dans leurs propositions et ayant fait preuve de patience tout au long de l'aventure.

Nous tenions à remercier également les élus à la ville de Nantes, Mounir Belhamiti et Bassem Asseh, pour leur engagement constant dans la démarche. Enfin, un remerciement tout particulier à Armel Le Coz, du collectif Démocratie Ouverte, pour ses relectures et ses conseils avisés. Un remerciement et une pensée toute particulière pour l'équipe d'Atlantic 2.0 pour leur gentillesse, accueil et support tout au long de ces différents événements.

Imaginer une gouvernance à la Nantaise

L'Atelier de la Gouvernance est une initiative citoyenne qui a cherché à co-construire la charte d'une gouvernance ouverte en ligne locale. Ce document retrace près d'un an d'ateliers, de préconisations et de recommandations concrètes pour une démocratie plus transparente, participative et collaborative.

1. IMAGINER
SEPTEMBRE 2014



2. RACONTER
OCTOBRE 2014



3. CONSTRUIRE
NOVEMBRE 2014



4. DÉBATTRE
À VENIR

